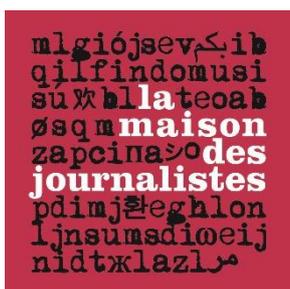


S'exiler pour la liberté d'expression

~~D'ici~~
~~From here~~
~~من هنا~~
~~Buradan~~
~~Hano~~
~~Desde aquí~~

REGARDS CROISÉS ENTRE JOURNALISTES EXILÉS & PHOTOGRAPHES DE MAGNUM



SOMMAIRE

- 2** Introduction
- 3** Présentation d'Amnesty International et de l'Éducation aux droits humains
- 4** Présentation de la Maison des Journalistes
- 5** **Activité 1**
Vous avez dit « Journalisme » ?
- 6** **Activité 2**
Le journalisme-citoyen, pourquoi ? Comment ?
- 8** **Activité 3**
Quiz sur le journalisme et ses dangers dans le monde.
- 18** **Activité 4**
Voir pour Comprendre Les Réfugiés
- 19** **Activité 5**
La vie dans un nouveau pays
- 22** **Activité 6**
La voix des personnes migrantes – réfugiées.
- 24** **Autres activités sur les personnes migrantes et réfugiées**
À trouver sur le site d'Amnesty International
- 25** **Autres activités sur la liberté d'expression et le journalisme**
À trouver sur le site d'Amnesty International
- 26** **Sitographie**
- 27** **Annexe 1**
Arpentage sur le journalisme
- 39** **Annexe 2**
Journal D'ici

INTRODUCTION

Les activités contenues dans ce livret proposent d'accompagner la lecture et la compréhension du journal et de l'exposition *D'ici, regards croisés entre des journalistes exilés de la Maison des journalistes et des photographes de Magnum Photos*.

Ce livret est un support pédagogique structuré en 6 activités autour du journalisme et de la liberté d'informer, des migrants - réfugiés, d'ici et d'ailleurs.

Le projet D'ici est réalisé par la Maison des journalistes, Magnum Photos et soutenu par Amnesty International.

► Objectifs :

- Comprendre les enjeux liés au journalisme et à la liberté d'informer dans le monde ;
- Réfléchir aux conditions de vie des personnes en exil.

À noter

Pour toute demande d'information, contactez-nous : education@amnesty.fr et renvoye.special@maisondesjournalistes.org

AMNESTY INTERNATIONAL ET L'ÉDUCATION AUX DROITS HUMAINS

Amnesty International est un mouvement de plus de 7 millions de personnes qui se battent chaque jour et partout dans le monde pour promouvoir et faire respecter l'ensemble des droits humains inscrits dans la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948). Les actions d'Amnesty International visent à faire connaître et à défendre les droits humains, puis à exiger que les victimes obtiennent réparation et que les auteurs de violences soient traduits en justice :

Enquêter Parce qu'aucune violence ne doit rester dans l'ombre, le travail d'enquête est fondamental. Chaque jour, nos équipes de recherche, réparties sur chaque continent, se rendent régulièrement sur le terrain pour enquêter sur les violations des droits humains et recueillir des témoignages et des preuves.

Alerter Ce travail d'enquête donne lieu à la publication régulière de rapports ou de communiqués. Nous disposons ainsi d'une information inédite qui permet d'alerter les médias et l'opinion publique et de formuler des recommandations. La force du collectif est un des piliers de la victoire.

Agir Nous agissons pour exercer des pressions sur les décideurs via un travail de plaidoyer associé à des campagnes qui mobilisent les militants et le public (pétitions, courriers aux autorités, messages de soutien, débats publics, rassemblements et manifestations...).

Au-delà de sa mission d'enquête et d'alerte sur les situations de violation des droits humains, Amnesty International contribue à construire, par des actions **de sensibilisation et d'éducation aux droits humains**, un monde où chaque personne connaît ses droits et peut les exercer.

L'éducation aux droits humains vise à faire **connaître, comprendre et défendre** les droits fondamentaux. Elle permet aux citoyens et citoyennes de tous âges de construire un monde plus juste et respectueux des droits humains.

Objectifs de l'EDH

L'éducation aux droits humains a pour objectif de :

- Susciter une **prise de conscience** et une **compréhension** des droits humains,
- Donner des **connaissances** et des **compétences** pour les connaître, les respecter et les défendre,
- Faire **évoluer les attitudes** et **les comportements**.

L'éducation aux droits humains s'inscrit dans la durée, **déconstruit les préjugés**, amène les personnes à **réfléchir** et **trouver des solutions** pour agir.

Elle concerne **tous types de publics** et s'inscrit dans un **processus d'apprentissage** tout au long de la vie.

Pour plus d'activités

De nombreuses ressources en Éducation aux droits humains sont disponibles dans la partie « Éduquer » de notre site internet : <https://www.amnesty.fr/education>

Pour toute question, vous pouvez nous contacter : education@amnesty.fr

LA MAISON DES JOURNALISTES ET LE DISPOSITIF RENVOYÉ SPÉCIAL

La Maison des Journalistes (MDJ) est une association loi 1901, située à Paris qui accueille et accompagne des journalistes contraints de fuir leur pays pour avoir voulu pratiquer une information libre. Il s'agit d'un lieu de résidence provisoire pour ces exilés, professionnels de l'information, un endroit pour se reconstruire, pour faire respecter la liberté d'expression et la liberté de la presse.

Renvoyé spécial

Sensibiliser l'opinion publique, notamment les jeunes, à la liberté de la presse et aux valeurs démocratiques. C'est l'objectif du programme Renvoyé spécial (RS) qui consiste à organiser des rencontres partout en France et à l'étranger, où des journalistes exilés témoignent de leur vécu et de la situation des droits humains et de l'information dans leur pays d'origine.

Pour en savoir plus sur le programme Renvoyé Spécial :

www.maisondesjournalistes.org/renvoye-special

renvoye.special@maisondesjournalistes.org - 01 40 60 04 06

ACTIVITÉ 1

VOUS AVEZ DIT « JOURNALISME » ?

► **Public**

À partir de 14 ans.

► **Nombre de participants et participantes**

Entre 8 et 30.

► **Durée**

20 minutes.

► **Objectifs pédagogiques**

- Formuler des idées associées au terme « journalisme » ;
- Commencer à réfléchir au rôle des journalistes.

► **Matériel**

Un tableau ou des grandes feuilles de papier, des marqueurs

Déroulement :

1. Demandez aux personnes participantes ce qu'évoque pour elles le terme « journalisme ». Notez au tableau l'ensemble des propositions sans reformulation.
2. Vous pouvez aider le groupe en posant quelques questions telles que : quelle définition ? À quoi est-ce que cela sert ? Comment cela se passe-t-il ? Par quel moyen ? Quelles sont les règles ? Qui fait du journalisme ? Quelles sont les conditions nécessaires ?
3. Proposez aux personnes participantes de réfléchir à une organisation de leurs propositions.

A noter :

Cette activité est une activité introductive qui vise à faire ressortir les connaissances et représentation du groupe sur la thématique proposée, avant de passer à des activités permettant la compréhension de la thématique et de ses enjeux. Il est donc vivement recommandé à la fin de la séance ou du projet pédagogique de revenir sur ces représentations formulées en début de projet afin de permettre une prise de conscience par les participants et participantes de l'évolution de leur réflexion sur le sujet donné.

ACTIVITÉ 2

LE JOURNALISME-CITOYEN, POURQUOI, COMMENT ?

► Public

À partir de 15 ans.

► Nombre de participants et participantes

Entre 8 et 30.

► Durée

60 minutes.

► Objectifs pédagogiques

- Identifier des raisons et des risques encourus par des personnes documentant ou informant.
- Comprendre ce qu'est un journaliste-citoyen ou une journaliste-citoyenne.

► Matériel

Impression des textes (en annexe 1) en plusieurs exemplaires.

► Préparation

Disposition de la salle en différents espaces de lecture.

► À noter

L'outil pédagogique proposé est un arpentage. L'arpentage est une méthode de lecture collective issue de la culture ouvrière (cercle ouvrier) puis réutilisée par les praticiens de l'entraînement mental pendant la Seconde Guerre Mondiale par des Résistants (autour de Dumazedier), diffusée plus largement par [Peuple et Culture](#), mouvement d'éducation populaire, à partir des années 1950.

Déroulement :

1. Chaque participant ou participante choisit un texte. Les personnes ayant choisi le même texte se rassemblent dans un même coin de la salle avec pour objectif de répondre à 3 questions :
 - 2 choses avec lesquelles vous êtes d'accord
 - 2 choses qui vous posent question
 - 1 chose que vous voulez vraiment garder en tête.
2. A l'issue d'un temps en groupe afin de répondre aux questions, chaque groupe dispose de quelques minutes pour :
 - Présenter rapidement le texte
 - Présenter ses réponses aux questions.
3. Une fois tous les groupes passés, la ou les personnes animant le grand groupe pourront s'appuyer sur ce qui a été dit pour proposer une réflexion sur les questions suivantes :
 - Quel est le métier des différentes personnes mentionnées dans les documents ? Sont-elles toutes journalistes ? Qu'est-ce qu'un journaliste-citoyen ? Quelles seraient les différences entre du journalisme et du journalisme citoyen ?
 - En quoi cette activité d'information complique le quotidien de ces personnes ? Que risquent-elles ?
 - A votre avis, pourquoi prennent-elles autant de risques pour informer sur ce qui se passe en Syrie ?
 - Connaissez-vous d'autres journalistes-citoyens ?

Aller plus loin

Un travail d'enquête complémentaire peut être mené dans le but de :

1. Rédiger une définition du journalisme-citoyen
2. Mieux comprendre les enjeux du journalisme-citoyen via des expérimentations comme :
 - l'association Reporters citoyens : « L'idée est simple : ouvrir la porte de nos métiers aux **jeunes des quartiers populaires** en leur proposant une **initiation gratuite au journalisme multimédia** sur une période de trois ans. » <https://www.reporter-citoyen.fr/>
 - le collectif Midia Ninja au Brésil, groupement de journalistes-citoyens nés pour couvrir les manifestations et relater des violences policières durant ces rassemblements. <http://america-latina.blog.lemonde.fr/2013/07/21/ninja-le-media-social-des-manifestations-au-bresil/>

3. Mieux comprendre les risques auxquels sont soumis les journalistes dans le monde via le dispositif Renvoyé Spécial de la Maison des Journalistes :

<https://www.maisondesjournalistes.org/renvoye-special/>

ACTIVITÉ 3

QUIZ SUR LE JOURNALISME

► **Public**

À partir de 14 ans.

► **Nombre de participants et participantes**

Entre 8 et 30.

► **Durée**

40 minutes.

► **Objectif pédagogique**

Ancrer les connaissances de base sur le journalisme et ses enjeux.

► **Matériel**

Le glossaire et la fiche ressource découpée en plusieurs exemplaires.

► **Préparation**

Proposez aux participants et participantes de constituer des petits groupes de 4 ou 5 personnes auxquels vous distribuerez des panneaux A, B et C, D.

Déroulement :

1. Posez une question aux personnes participantes. Après concertation, les groupes devront lever le panneau correspondant à la réponse de leur choix.

Exemple :

QUESTION 2 : Que dit l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme ?

- A. Tous sont égaux devant la loi, sauf les journalistes.
- B. Nul ne peut être arbitrairement arrêté, détenu ou exilé.
- C. Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion.
- D. Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression.

2. Avant de donner la réponse et éventuellement quelques compléments d'information sur le sujet, les différents groupes pourront expliquer les raisons de leur choix.

ACTIVITÉ 3

QUIZ SUR LE JOURNALISME

QUESTION 1: Qui a rédigé la Déclaration universelle des droits de l'homme ?

- A. L'Etat français.
- B. L'ONU, l'organisation qui rassemble tous les pays du monde.
- C. L'Union européenne (UE).
- D. Les États-Unis.

QUESTION 2 : Que dit l'article 19 de la Déclaration Universelle des droits de l'homme ?

- A. Tous sont égaux devant la loi, sauf les journalistes.
- B. Nul ne peut être arbitrairement arrêté, détenu ou exilé.
- C. Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion.
- D. Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression.

QUESTION 3 : Quelle est la différence entre la « liberté de la presse » et la « liberté d'expression » ?

- A. La liberté de la presse s'applique en particulier aux médias audiovisuels et a beaucoup de limites, tandis que la liberté d'expression s'applique spécialement au dessin de presse et n'a pas de limites.
- B. La liberté de la presse s'applique à l'ensemble des moyens de diffusion de l'information écrite et des médias d'information, tandis que la liberté d'expression est un droit universel reconnu à tous les êtres humains.
- C. La liberté de la presse est typiquement française, tandis que la liberté d'expression est américaine.
- D. Il n'y a pas une véritable différence.

QUESTION 4 : Les textes déontologiques des journalistes sont fondés sur le principe :

- A. De la liberté
- B. De l'autonomie
- C. De l'indépendance
- D. De la responsabilité

QUESTION 5 : Que désigne le terme « Presse » ?

- A. Tous les médias permettant de diffuser de l'information
- B. Les journaux écrits
- C. Internet
- D. Les journaux, la télévision et la radio

QUESTION 6 : Est-ce que le droit à la liberté de la presse protège les dessinateurs ?

- A. Oui
- B. Non
- C. Cela dépend du dessin
- D. Cela dépend du dessinateur

QUESTION 7 : Depuis quand la liberté de la presse est-elle reconnue par la loi en France ?

- A. 1918
- B. 1881
- C. 1789
- D. 1515

QUESTION 8 : Pendant longtemps, la censure a été représentée sous les traits d'Anastasia. C'était :

- A. Une femme munie de grands ciseaux
- B. Une femme déchirant un journal
- C. Une femme effaçant les lettres d'un journal
- D. Une femme frappant un journaliste

QUESTION 9 : Quand un journaliste est invité à une « conférence de presse », cela veut dire que :

- A. Il est invité à un événement médiatique au cours duquel des personnalités qui font l'actualité convient des journalistes à les écouter et, le plus souvent, à leur poser des questions.
- B. Il est invité à un entretien avec quelqu'un, pour l'interroger sur ses actes, ses idées, ses projets, afin d'en publier ou diffuser le contenu.
- C. Il est tenu de travailler sur un ensemble d'informations (écrites, enregistrées, photographiées ou filmées).
- D. Il est invité à une réunion de confrères pour discuter des questions relatives à leur travail commun.

QUESTION 10 : Dans le domaine du journalisme, un canard, c'est :

- A. Un article/reportage
- B. Un journal qui était, à l'origine, spécialisé en oiseaux
- C. Un journal
- D. Une fausse information

QUESTION 11 : Chaque année, l'association Reporters sans Frontières établit un classement de l'état de la liberté de la presse dans le monde. En 2019, sur 180 pays la France était classée :

- A. 3^{ème}
- B. 14^{ème}
- C. 32^{ème}
- D. 65^{ème}

QUESTION 12 : Le sujet de la « sécurité numérique » est devenu un sujet prioritaire dans le domaine de l'information. Qu'est-ce que ça veut dire ?

- A. Les journalistes doivent toujours vérifier les informations à leur disposition, en apportant une attention particulière aux chiffres, avant de les diffuser au public
- B. Les journalistes doivent donner des statistiques et utiliser des infographies pour expliquer au mieux les phénomènes sociaux
- C. Les journalistes doivent protéger toutes les données qui concernent leurs activités via des outils technologiques de connexion en ligne et mobile
- D. Les journalistes plus fiables sont ceux qui privilégient les informations sous forme de nombres, et pas de mots

QUESTION 13 : Dans le monde, en 2018, selon le « baromètre des violations de la liberté de la presse » de Reporters sans frontières :

- A. 154 personnes ont perdu la vie dans l'exercice de leur liberté d'informer (48 journalistes, 93 journalistes citoyens et 13 collaborateurs)
- B. 84 personnes ont perdu la vie dans l'exercice de leur liberté d'informer (66 journalistes, 13 journalistes citoyens et 5 collaborateurs)
- C. 32 personnes ont perdu la vie dans l'exercice de leur liberté d'informer (4 journalistes, 27 journalistes citoyens et 2 collaborateurs)
- D. 7 personnes ont perdu la vie dans l'exercice de leur liberté d'informer (1 journaliste, 3 journalistes citoyens et 3 collaborateurs)

QUESTION 14 : En général, la situation de la liberté de la presse :

- A. S'améliore
- B. Se dégrade
- C. Ne change pas : là où il y a des problèmes, ils restent et là où il y a des libertés, elles sont bien garanties

QUESTION 15 : Selon un rapport de la Commission pour la protection des journalistes publié en décembre 2018, au cours de l'année 2018 :

- A. Au moins 9 journalistes sont / ont été détenus dans l'exercice de leur métier
- B. Pas plus de 40 journalistes sont / ont été détenus dans l'exercice de leur métier
- C. Environ 130 journalistes sont / ont été détenus dans l'exercice de leur métier
- D. Plus de 250 journalistes sont / ont été détenus dans l'exercice de leur métier

ACTIVITÉ 3

RÉPONSES QUIZ SUR LE JOURNALISME

QUESTION 1 : Qui a rédigé la Déclaration universelle des droits de l'homme ?

Bonne réponse : B. L'ONU, l'organisation qui rassemble tous les pays du monde.

Adoptée le 10 décembre 1948 à Paris par les Nations unies, la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH) constitue une avancée majeure dans l'histoire de l'humanité. Pour la première fois, des droits universels applicables à tous et partout dans le monde sont reconnus par la communauté internationale. La DUDH a ensuite inspiré de nombreux textes de droit international destinés à protéger les droits humains.

QUESTION 2 : Que dit l'article 19 de la Déclaration Universelle des droits de l'homme ?

Bonne réponse : D. Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression.

L'article 19 établit que : Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.

Source : www.un.org/fr/

QUESTION 3 : Quelle est la différence entre la « liberté de la presse » et la « liberté d'expression » ?

Bonne réponse : B. La liberté de la presse s'applique à l'ensemble des moyens de diffusion de l'information écrite et des médias d'information, tandis que la liberté d'expression est un droit universel reconnu à tous les êtres humains.

La liberté d'expression est une liberté fondamentale et est inscrite dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. La liberté de la presse "consolide" la liberté d'expression pour protéger ceux dont l'expression est le métier : les journalistes. On parle même de "liberté d'informer", car cette liberté ne concerne pas seulement les journalistes de métier. Elle concerne aussi, par exemple, un blogueur (qui, souvent, n'est pas journaliste) qui informe sur des événements de son pays. Les limites de la liberté d'expression correspondent à la protection d'autres droits. L'incitation à la haine raciale, nationale, religieuse est interdite, tout comme l'appel à la violence physique ou la diffamation, la calomnie, le négationnisme, l'atteinte à la propriété intellectuelle et le secret professionnel.

Source : <http://www.monquotidien.fr/>

QUESTION 4 : Les textes déontologiques des journalistes sont fondés sur le principe :

Bonne réponse : D. de la responsabilité

Les journalistes, et les éditeurs de médias d'information dont ils dépendent, en France, ne disposent pas d'un texte déontologique de référence ; ils en ont plusieurs. Les cinq textes qui s'adressent à tout journaliste dans l'Hexagone sont :

1. la Charte d'éthique professionnelle des journalistes du SNJ (de 1918, mise à jour en 1938, puis en 2011) ;
2. la Déclaration de principe sur la conduite des journalistes de la Fédération internationale des journalistes (FIJ) de 1954, révisée en 1986 ;
3. la Déclaration des devoirs et des droits des journalistes élaborée en 1971 à Munich par un collège, de syndicats principalement, international ;
4. la Charte Qualité de l'information élaborée, en 2008, à la faveur des Assises internationales du journalisme de Lille par un groupe de travail pluriel ;
5. le projet de Code de déontologie pour les journalistes proposé par le comité des onze « sages » réunis par Bruno Frappat (2009).

Les chartes et codes ne se contredisent pas car ils sont tous fondés sur le même principe de responsabilité. Ils déterminent aussi l'ensemble de son action. A ce sujet nous citons deux de ces documents : « Le droit à l'information, à la libre expression et à la critique est une des libertés fondamentales de tout être humain. De ce droit du public à connaître les faits et les opinions procède l'ensemble des devoirs et des droits des journalistes » (Déclaration de Munich) ; « Le droit à l'information est une liberté fondamentale de tout être humain, comme le droit à la critique et à la libre expression [...]. Le droit du public à une information de qualité fonde la légitimité du travail des journalistes [...] » (Charte Qualité). Elles indiquent également que le journaliste est responsable de ses écrits et doit les assumer entièrement, même s'il écrit sous couvert d'anonymat ou sous un pseudonyme.

Source : <http://www.cahiersdujournalisme.net>

QUESTION 5 : Que désigne le terme « Presse » ?

Bonne réponse : A. Tous les médias permettant de diffuser de l'information

La « presse » est un terme générique qui regroupe tous les moyens disponibles pour transmettre de l'information. Elle peut être généraliste (parler de tout) ou spécialisée dans un domaine (sport, mode, culture, etc).

Source : <https://fr.rsf.org/>

QUESTION 6 : Est-ce que le droit à la liberté de la presse protège les dessinateurs et dessinatrices de presse de la même manière que les journalistes ?

Bonne réponse : A. Oui

La presse signifie tous les moyens de diffuser l'information et un dessinateur ou une dessinatrice de presse diffuse l'information à travers ses dessins. Son but est de commenter le plus simplement du monde une actualité parfois complexe avec un angle de vue et un trait d'humour.

Source : <http://www.cahiersdujournalisme.net/>

QUESTION 7 : Depuis quand la liberté de la presse est-elle reconnue par la loi en France ?

Bonne réponse : B. 1881

La presse a joué un rôle important dans les mouvements de contestation de la monarchie. La mise en place, en 1870, d'un régime démocratique, la IIIe République, va rapidement déboucher sur l'établissement d'une loi qui fonde la liberté de la presse en France. La loi du 29 juillet 1881 stipule dans son article 1 que « l'imprimerie et la librairie sont libres ». Cette loi est toujours en vigueur aujourd'hui.

Source : <https://freedomhouse.org>

QUESTION 8 : Pendant longtemps, la censure a été représentée sous les traits d'Anastasia. C'était :

Bonne réponse : A. Une femme munie de grands ciseaux

Anastasia est un dessin d'André Gill (pseudonyme de Louis-Alexandre Gosset de Guines, 1840-1885), l'un des plus célèbres dessinateurs de presse du XIXe siècle. André Gill semble avoir fait la première représentation humaine de la censure : Madame Anastasia, créature revêche armée de ciseaux géants. Symbole de la nuit, la chouette qui l'accompagne évoque les croyances les plus obscures. Si l'on retrouve déjà dans des illustrations antérieures un personnage porteur de longs ciseaux, c'est dans les années 1870 que le personnage d'Anastasia s'installe réellement dans les journaux.

Source : <http://expositions.bnf.fr/>

QUESTION 9 : Quand un journaliste est invité à une « conférence de presse », cela veut dire que :

Bonne réponse : A. Il est invité à un événement médiatique au cours duquel des personnalités qui font l'actualité convient des journalistes à les écouter et, le plus souvent, à leur poser des questions.

Quand la conférence est tenue conjointement par plusieurs personnalités, on parle de « conférence de presse commune ». La conférence de presse cible les journalistes, blogueurs et tous les influenceurs du web aptes à diffuser une information fiable autour d'une actualité. Ces informations peuvent concerner une personnalité, une institution, une entreprise, une marque. L'objectif pour le conférencier se rapporte donc à divulguer une information assez pertinente pour qu'elle soit digne d'être relayée dans les médias. La conférence de presse se distingue de la conférence de rédaction, c'est-à-dire une réunion de travail au cours de laquelle les journalistes d'un média se rassemblent pour parler et décider du traitement qu'ils vont apporter à l'actualité.

Source : <https://fr.wikipedia.org>

QUESTION 10 : Dans le domaine du journalisme, un canard, c'est :

Bonne réponse : C. Un journal

Le terme « canard » désigne un journal. Ce terme est né au XVIIIe siècle, mais a une origine plus ancienne. En effet, dès le XIIIe siècle, le nom de cet animal, qu'on imagine cancaner bruyamment à tort et à travers, était utilisé pour désigner les personnes trop bavardes. Le terme a ensuite été repris dans l'expression (aujourd'hui disparue) « répandre un canard », qui signifiait alors raconter un mensonge ou berner une personne. Dans cette logique, « canard » a servi à désigner les modestes bulletins d'information distribués dans la rue aux XVIIIe et XIXe siècles. Le terme « canard » a été ensuite utilisé pour faire référence à des journaux peu crédibles, puis à la presse en général.

Source : www.cnews.fr

QUESTION 11 : Chaque année, l'association Reporters sans Frontières établit un classement de l'état de la liberté de la presse dans le monde. En 2019, sur 180 pays la France était classée :

Bonne réponse : C. 32^{ème}

En France, l'année 2018 a vu le nombre des attaques et des pressions contre les médias d'information et contre les journalistes croître dangereusement. Insultés, menacés, agressés, voire blessés par des manifestants ou par les balles de défense des forces de l'ordre, des journalistes ont été confrontés pendant le mouvement des Gilets jaunes en novembre 2018 à un niveau de violence inédit en France. Mécontents de la couverture du mouvement, certains groupes de Gilets jaunes ont cherché à bloquer des imprimeries pour empêcher la distribution de médias.

Adoptée en juin 2018, la loi sur le secret des affaires a prévu une exception journalistique. Néanmoins, dans l'enquête des "Implants files", des journalistes se sont vus refuser l'accès à des documents. Le groupe Bolloré a multiplié les procédures judiciaires abusives, dites « procédures bâillons » - quitte à les abandonner en cours de route - et en a fait une mesure de rétorsion automatique contre les journalistes d'investigation dès lors qu'étaient évoquées publiquement certaines de ses activités. Si la critique des médias est toujours légitime, elle a parfois été supplantée par la mise en cause haineuse du travail des médias d'information (mediabashing) de la

part de personnalités politiques. En témoignent les propos irresponsables tenus à plusieurs reprises par le leader de la France insoumise à l'égard des journalistes.

En France non plus, les journalistes n'échappent pas au harcèlement en ligne et deviennent une cible privilégiée des trolls en tout genre dissimulés derrière leurs écrans et leurs pseudos. Pour lutter contre la désinformation massive et délibérée en période électorale, le gouvernement a fait voter une loi sur les « manipulations de l'information ». Certains mécanismes comme le référé judiciaire ont été largement critiqués car extrêmement difficiles à mettre en pratique, et le cas échéant contre-productifs.

QUESTION 12 : Le sujet de la « sécurité numérique » est devenu un sujet prioritaire dans le domaine de l'information. Qu'est-ce que ça veut dire ?

Bonne réponse : C. Les journalistes doivent protéger toutes les données qui concernent leurs activités via des outils technologiques de connexion en ligne et mobile.

Les journalistes doivent non seulement se protéger eux-mêmes, mais aussi leurs sources en restant au courant des dernières actualités de la sécurité numérique et des menaces tels que le piratage, le phishing et la surveillance. Les journalistes doivent tenir compte des informations dont ils sont responsables et de ce qui pourrait arriver si elles tombaient entre de mauvaises mains. Ils doivent prendre des mesures pour défendre leurs comptes, dispositifs, communications, et activités en ligne.

Source : <https://cpj.org>

QUESTION 13 : Dans le monde, en 2018, selon le « baromètre des violations de la liberté de la presse » de Reporters sans frontières :

Bonne réponse : B. 84 personnes ont perdu la vie dans l'exercice de leur liberté d'informer (66 journalistes, 13 journalistes citoyens et 5 collaborateurs)

Source : <https://rsf.org/fr/barometre>

QUESTION 14 : En général, la situation de la liberté de la presse :

Bonne réponse : B. Se dégrade.

En 2018, Freedom House a enregistré la 13e année consécutive de déclin de la liberté dans le monde. Le renversement a touché plusieurs pays, des démocraties anciennes comme les États-Unis aux régimes autoritaires consolidés comme la Chine et la Russie. La tendance au déclin est encore faible comparée aux gains de la fin du XXème siècle, mais elle est constante et inquiétante. La démocratie est en recul.

Source : <https://freedomhouse.org/>

QUESTION 15 : Selon un rapport de la Commission pour la protection des journalistes publié en décembre 2018, au cours de l'année 2018 :

Bonne réponse : D. Plus de 250 journalistes sont / ont été détenus dans l'exercice de leur métier

Pour la troisième année consécutive, au moins 251 journalistes sont emprisonnés dans le monde, ce qui suggère que l'approche autoritaire de la couverture d'informations est plus qu'un pic temporaire. La Chine, l'Égypte et l'Arabie saoudite ont emprisonné plus de journalistes qu'en 2017 et la Turquie est restée le pire prisonnier du monde pour les journalistes et les personnes militantes et défenseurs de la liberté d'information.

La majorité des personnes emprisonnées dans le monde - 70% - font face à des accusations contre l'État, telles que celle d'appartenir à des groupes considérés comme des organisations terroristes. Le nombre de personnes emprisonnées pour de fausses nouvelles est passé à 28 dans le monde, contre neuf il y a deux ans à peine. L'Égypte a emprisonné le plus grand nombre de journalistes accusés de fausses informations (19), suivie du Cameroun (quatre), du Rwanda (trois) et d'un en Chine et au Maroc. Cette augmentation s'inscrit dans une rhétorique mondiale accrue sur les «fausses nouvelles», dont le président américain Donald Trump est la voix principale.

Source : <https://cpj.org>

ACTIVITÉ 4

VOIR POUR COMPRENDRE LES RÉFUGIÉS

► **Public**

À partir de 14 ans.

► **Nombre de participants et participantes**

Entre 8 et 30.

► **Durée**

40 minutes.

► **Objectifs pédagogiques**

- Comprendre les définitions clés sur les personnes migrantes - réfugiées
- Identifier quelques enjeux de l'accueil des personnes migrantes - réfugiées.

► **Matériel**

Le glossaire, un vidéoprojecteur, un ordinateur, un système de sonorisation, la [vidéo Voir Pour Comprendre Les réfugiés](https://we.tl/t-K6IdbUGAE3) (lien de téléchargement : <https://we.tl/t-K6IdbUGAE3>)

► **Préparation**

Installation du matériel pour projeter le film

Déroulement :

1. Regardez la vidéo Voir Pour Comprendre Les Réfugiés.

2. Éléments de discussion :

- **Sur les définitions** : quelle est la différence entre une personne migrante et une personne réfugiée ? Qu'est-ce que le droit d'asile ? Quelles personnes sont concernées par ce droit ? Qu'est-ce qu'un droit universel ? Qu'est-ce qu'un droit inconditionnel ?
- **La responsabilité des États** : quelles sont les obligations des États envers les personnes demandant l'asile ? Quelles sont les obligations des États envers les personnes réfugiées ? Les États respectent-ils leurs obligations ? Par quels moyens se défont-ils de leurs obligations ? (-> amalgames, mauvaise volonté et politiques de dissuasion)
- **La situation des personnes migrantes – réfugiées** : Qu'est-ce qui différencie une personne cherchant l'asile, une personne demandant l'asile et une personne réfugiée ? De quoi sont victimes les personnes cherchant asile ? De quoi sont victimes les personnes réfugiées ?

ACTIVITÉ 5

LA VIE DANS UN NOUVEAU PAYS

► **Public**

À partir de 14 ans.

► **Nombre de participants et participantes**

Entre 8 et 30.

► **Durée**

70 minutes.

► **Objectifs pédagogiques**

- Comprendre ce qu'implique de vivre dans un pays étranger ;
- Se mettre dans la situation de personnes fraîchement arrivées dans un pays.

► **Matériel**

Les fiches supports et les textes imprimés en suffisamment d'exemplaires.

► **Préparation**

Installez des rangées de chaises avec un espace de « scène » devant.

Déroulement :

1. Demandez aux personnes participantes ce qu'ils ou elles imaginent de l'arrivée dans un pays après avoir fui le leur. Vous pourrez accompagner le groupe avec quelques questions telles que : Quelle est la première chose que je fais en posant le pied dans un autre pays ? Quelles sont mes priorités ? Qu'est-ce qui pourrait me déboussoler ? En termes de pratique ou de culture ? En termes de droits humains ?

2. Demandez aux participantes et participants de se répartir en groupe de 3 ou 4 personnes. Expliquez-leur que chaque groupe se verra attribuer la situation d'une personne journaliste arrivée en France et devra répondre à un certain nombre de questions concernant sa situation. Chaque groupe devra ensuite préparer une restitution sous une forme artistique : saynète, chanson, poème, etc d'une durée de 5 minutes maximum.

3. Chaque groupe passera devant les autres pour proposer une restitution. Une discussion pourra s'engager avec l'ensemble du groupe sur les difficultés rencontrées par la ou les personne(s) et la manière dont il serait possible de réduire ces difficultés.

ACTIVITÉ 5

FICHE SUPPORT : LA VIE DANS UN NOUVEAU PAYS

Comment s'appelle(nt) la ou les personne(s) présente(s) dans le texte ?

De quel pays vient la personne ayant migré ?

Comment est-elle arrivée ?

Pourquoi est-elle partie ?

Quelles difficultés a-t-elle rencontrées en arrivant ?

Citez deux choses qui vous semblent très importantes dans le parcours de cette personne :

ACTIVITÉ 5

LES TEXTES : LA VIE DANS UN NOUVEAU PAYS

Texte 1 : Adieu père, amis...

Texte : Ani Al Zeitani (Syrie)
Photographies : Stuart Franklin

Journal D'ici (annexe 2) pages 6 à 11.

Texte 2 : Suis-je vraiment sortie de prison ?

Texte : Rowaida Kanaan (Syrie)
Photographies : Richard Kalvar

Journal D'ici (annexe 2) pages 12 à 15.

Texte 3 : Pas programmées pour être des nounous

Texte : Maria Kuandika (Rwanda)
Photographies : Cristina De Middel

Journal D'ici (annexe 2) pages 22 à 29.

Texte 4 : Monologue du sans-abri

Texte : Hassanein Neamah (Irak)
Photographies : Gueorgui Pinkhassov

Journal D'ici (annexe 2) pages 32 à 37.

ACTIVITÉ 6

LA VOIX DES PERSONNES MIGRANTES - RÉFUGIÉES

► Public

À partir de 12 ans.

► Nombre de participants et participantes

À partir de 2 personnes.

► Durée

À définir selon l'objectif.

► Objectifs pédagogiques

- Donner la parole à des personnes migrantes et/ou réfugiées de son entourage ;
- Concevoir les contenus d'une exposition mêlant textes et photographie.

► Matériel

Feuilles, stylos, ordinateurs, appareils photo ou téléphones

► Préparation

- Un travail de compréhension des enjeux des personnes migrantes – réfugiées ;
- Une visite ou une lecture de l'exposition D'ici, réalisée par la Maison des journalistes et Magnum (annexe 2)

Déroulement :

1. Définir le cadre :

Expliquez au groupe que l'objectif va être de réaliser une exposition.

Sont à définir :

- Le public à qui s'adresse cette exposition ;
- Les objectifs de cette exposition vis-à-vis de ce public ;
- Le lieu où celle-ci sera exposée et les demandes d'autorisation éventuelles ;
- La durée de l'exposition ;
- La date d'inauguration ;
- Les éventuels besoins en termes de communication ;
- Etc.

2. Organisation du travail :

Des binômes de travail sont formés dans le but de réaliser cette exposition. Au sein de chaque binôme, une personne sera en charge des illustrations et une autre sera en charge du texte à rédiger. Expliquez à chaque binôme qu'il devra s'entretenir avec une personne ayant migré (étant réfugiée) et qu'avec cette personne, ils devront rédiger un texte (article, poème, dialogue, etc) relatant un ou plusieurs thèmes propres à son parcours de migration.

3. Préparer la rencontre :

Chaque binôme, à l'aide de la fiche support devra réfléchir à :

- Une personne à interviewer (famille, ami ou amie, membre d'une association, d'un foyer de travailleurs, etc)
- Une liste de questions à poser à la personne interviewée.

À noter : ne pas oublier une question demandant l'autorisation d'utiliser le récit et les images prises, précisant le cadre dans lequel cette utilisation sera réalisée.

4. Illustrer la rencontre

La personne en charge de l'illustration, en lien avec son ou sa binôme et en pleine collaboration avec la personne interviewée, devra illustrer cette rencontre ou le texte déjà réalisé par des photos, dessins, collage ou autre format visuel de son choix.

5. Organiser l'exposition

Plusieurs groupes de travail pourront être constitués dans le but de préparer l'organisation de celle-ci :

- Communication
- Inauguration
- Installation de l'exposition
- Visites éventuelles
- Etc.

AUTRES ACTIVITÉS SUR LES PERSONNES MIGRANTES ET RÉFUGIÉES À TROUVER SUR LE SITE D'AMNESTY INTERNATIONAL FRANCE

Parler des personnes réfugiées et migrantes

Qu'est-ce que migrer ? Pourquoi migre-t-on ? Quelles sont les grandes définitions à connaître sur les personnes migrantes et réfugiées ? Qu'entend-on par « migrations économiques » ? Ce livret vous propose 5 activités visant à faciliter la compréhension des enjeux liés aux personnes migrantes et réfugiées.

Lien : https://amnestyfr.cdn.prismic.io/amnestyfr%2F1e4cc227-dcb3-444e-9040-05bee94f057a_livret-activites-pe%C2%81dagogiques_m%28u%29e_parler-des-migrants-et-refugies_vf.pdf

Et si c'était toi ? Les routes de l'exil

Il s'agit d'une activité pédagogique pour les éducateurs et/ou enseignants souhaitant approfondir les connaissances de leurs publics sur le sujet de l'exil. Le but est de faire réfléchir les participants aux enjeux de l'exil et aux choix (ou aux non-choix) que doivent faire les réfugiés pour atteindre l'Europe. Ainsi, l'animateur ne donnera pas toutes les informations avant le début de l'activité pour laisser la place à la réflexion.

Lien : https://amnestyfr.cdn.prismic.io/amnestyfr%2F027fd91b-3dca-4f2b-9eb1-7e6c8a5cbc98_activite-pedagogique-les-routes-exil.pdf

Les chemins de l'exil. Sensibiliser aux droits des migrants

Vous trouverez, dans ce livret, adressé à tous les personnes actrices de l'éducation des jeunes, des informations actualisées, des exemples concrets et des pistes pédagogiques pour sur la thématique des réfugiés.

https://amnestyfr.cdn.prismic.io/amnestyfr%2Fc2dee468-7a21-41ea-afc1-76890f686dbc_dossier-pedagogique-les-chemins-exil.pdf

Exposition « Accueillons les réfugiés »

L'exposition présente la situation des réfugiés dans le monde et en France ainsi que les solutions qu'Amnesty International propose pour que les droits des réfugiés soient respectés.

Lien : <https://www.amnesty.fr/exposition-accueillons-le-refugies>

AUTRES ACTIVITÉS SUR LA LIBERTÉ D'EXPRESSION ET LE JOURNALISME À TROUVER SUR LE SITE D'AMNESTY INTERNATIONAL FRANCE

Zoom sur la liberté d'expression par l'analyse de dessins de presse

Cette activité propose, via une analyse de dessins de presse fournis par [Cartooning for Peace](#) et d'une fiche support, d'identifier les enjeux de la défense des libertés et de repérer les conséquences d'un nonaccès aux droits liés à la liberté d'expression.

Lien vers le déroulé d'activité (p. 27) :

https://amnestyfr.cdn.prismic.io/amnestyfr%2F25451888-dd95-4a65-945c-d9c6a9656e66_web_livretpedagogique_droitshumains_dudh.pdf

Lien vers les supports d'activité (Fiche 11 p. 140):

https://amnestyfr.cdn.prismic.io/amnestyfr%2F298cd92b-2165-4d0b-ad29-c8baab27dd8a_fichessupport-livretpedagogique-droitshumains-dudh.pdf

À la barre

Cette activité propose de travailler sur des situations de deux personnes (une journaliste et un dessinateur de presse) ayant été empêchées d'exercer leur activité. Le but est d'identifier les enjeux de la production d'informations et de comprendre les risques encourus par ces personnes dans le monde.

Lien : https://amnestyfr.cdn.prismic.io/amnestyfr%2Fa7fe6fdf-88de-4a32-9f51-498fb55bc948_activite-pedagogique_a_la_barre-2019.pdf

Les discours toxiques envers les personnes réfugiées

Les discours qui contribuent à stigmatiser et alimenter l'hostilité envers certains individus ou groupes d'individus se généralisent et se normalisent, en ligne comme hors ligne. Qu'ils relèvent ou non du droit à la liberté d'expression, ces discours s'avèrent toxiques et impactent en premier lieu les personnes qu'ils visent directement. Ce livret pédagogique vous propose des activités autour de la lutte contre les discours toxiques qui ciblent particulièrement les personnes réfugiées.

Lien : <https://www.amnesty.fr/eduquer-a-la-lutte-contre-les-discours-toxiques>

L'accueil des personnes réfugiées dans la presse et les médias

Cette activité pédagogique propose de travailler sur les informations fournies dans la presse et les médias sur l'accueil des personnes réfugiées, et vise à accompagner le décryptage des médias et à faire prendre conscience que les mots et les images peuvent influencer notre perception de l'information et renforcer certains stéréotypes et préjugés.

Lien : https://amnestyfr.cdn.prismic.io/amnestyfr%2F69bbd929-833d-4bc1-8e22-afca88b8fab5_activite-pedagogique-accueil-refugies-presse-medias.pdf

SITOGRAPHIE

- **Amnesty International France** : www.amnesty.fr/
- **La Maison des journalistes** : <https://www.maisondesjournalistes.org/>
- **Magnum Photos** : <https://www.magnumphotos.com/>
- **L'exposition D'ici (annexe 2)**: <https://www.maisondesjournalistes.org/dici-la-mdj-sassocie-a-magnum-photos-pour-celebrer-la-liberte-de-la-presse/>

Personnes migrantes – réfugiées :

- **Cimade** : www.lacimade.org
- **France Terre d'Asile** : www.france-terre-asile.org
- **Conseil européen sur les réfugiés et les exilés (ECRE)** : www.ecre.org
- **Forum réfugiés** : www.forumrefugies.org
- **OFPRA** : www.ofpra.gouv.fr
- **Haut Commissariat des Nations unies pour les Réfugiés** : www.unhcr.org
- **Coordination française pour le droit d'asile** : www.cfda.rezo.net
- **Association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers** : www.anafe.org

Journalistes :

- **Reporters sans frontières** : <https://rsf.org/>
- **Comité pour la protection des journalistes** : <https://cpj.org/fr/>
- **Cartooning for Peace** : <https://www.cartooningforpeace.org/>

Annexe 1 : Arpentage sur le journalisme citoyen

Texte 1 : « Syrie Alep en ligne » Par Peggy Bruguière (texte), correspondance à Gaziantep, le 10.05.2017

Notre journaliste a partagé avec trois Syriens, via Skype et Whatsapp, la chute d'Alep-Est.

Fin 2016, les messages et images des habitants d'Alep-Est ont surgi sur nos écrans et les réseaux sociaux. Avec leur téléphone portable et une connexion Internet laborieuse, des Alépins ont bataillé jusqu'au bout pour raconter l'écrasement de leur ville. Parmi eux, Yasser et Modar, héros discrets des hôpitaux. Et Najem, enseignant dans les campagnes environnantes. Pour comprendre ce qu'il leur arrivait, installée à Gaziantep du côté turc de la frontière, je les ai suivis, écoutés et questionnés, jour après jour, pendant qu'Alep tombait aux mains de Bachar al-Assad.

11 octobre 2016

— *T'es là ?*

— *Pardon. J'étais très occupé aujourd'hui.*

— *C'est pas grave.*

— *Je suis vraiment désolé de ne pas t'avoir répondu plus tôt.*

— *C'est pas grave Modar.*

Modar est souvent désolé. Ce jour-là, il répond à un message sur trois. « *C'est horrible depuis ce matin. Je pars à l'hôpital, je n'aurai pas de réseau mais je t'expliquerai* ». Plus tard, il m'envoie une vidéo : un enfant allongé sur un brancard, les jambes plâtrées jusqu'au bassin et les avant-bras perfusés. La voix de Modar commente lentement sans s'arrêter :

« *La mère du petit est morte, son frère et son père sont sous les ruines. La maison du petit garçon s'est écroulée sous une bombe tombée du ciel, c'était hier à al-Fardous (quartier d'Alep-Est nldr)* ». Puis Modar montre des radiographies : l'enfant a trois fractures. « *Ce petit attend son tour pour l'opération. Mais comme son pronostic vital n'est pas engagé, il n'est plus prioritaire* ».

Modar a 29 ans. En 2015, il obtient son diplôme d'infirmier et suit des cours d'anglais à l'Institute of language studies à Alep-Est. Après trois mois de siège, Modar commence à filmer son quotidien : les blessés, les morts, les enfants, les vieux, leurs jambes déchirées, les bras écrasés, ceux qu'ils croisent, couchés à même le sol, à l'hôpital, et ceux dont il s'occupe personnellement. Comme le petit aux jambes fracturées.

Modar filme le sol quand il marche ou se met à courir. Sa manière de filmer n'est jamais brusque, il décrit très précisément ce qu'il voit : « *ici, l'immeuble est coupé en deux* », « *au*

loin là-bas, un baril approche », suivi de plusieurs : « *Allah Akbhar* ». Modar est musulman, il implore la protection de Dieu lorsque le baril tombe et explose devant son téléphone. Ses commentaires décrivent des évidences, mais il a raison de dire ce qu'il voit et filme. Après tout, il n'est ni journaliste ni cameraman.

Najem non plus n'est pas cameraman. Professeur d'anglais dans la province Sud d'Alep, il a appris à photographier et à filmer pour attirer l'attention des journalistes étrangers sur sa région. Le régime syrien et son allié russe pilonnent Alep, mais selon Najem, quand ils en auront terminé avec la ville assiégée, les bombardiers s'occuperont de sa province.

15 octobre 2016

« *Enchanté. Je sais que les Français préfèrent parler en français* », me lance Najem, 29 ans, quand nous discutons pour la première fois – en anglais – par messagerie Whatsapp. Sa photo de profil montre quatre jeunes enfants faisant le signe de la victoire en direction du soleil. Ils marchent sur des rails. En arrière-plan, on remarque une ancienne gare : « *Je rends souvent visite à ces déplacés d'Alep, et j'avais remarqué des mots écrits en français sur les murs du bâtiment* », m'explique Najem. Il s'agit bien d'une gare désaffectée. Elle a été construite à l'époque de la Syrie mandataire, quand la France administrait le territoire entre 1920 et 1946.

« *J'espère qu'aujourd'hui la France est comme avant. Forte, et non faible* ». Ce n'est pas une question, je préfère donc botter en touche : « Et ces enfants, ils sont là depuis quand ? ».

Ce campement se situe sur la route de l'école primaire. Il y passe ses matinées, puis consacre ses après-midis à l'institut pour adultes qu'il dirige depuis juin 2016 : « Je suis le seul à parler anglais dans cette campagne », me répète-t-il en permanence.

Najem a quitté Alep en 2011 lorsque que les premières manifestations de rues furent réprimées par le régime. Le jeune diplômé en littérature anglaise veut retourner dans sa campagne d'origine pour enseigner. La province Sud est pauvre, sous-éduquée, et rares sont les enfants qui continuent l'école après le primaire, faute de structures et parce qu'il faut aider les parents agriculteurs. Son institut permet à des adultes de 18 à 35 ans de rattraper leur retard. Ils sont 150, autant d'hommes que de femmes. Son établissement manque de chauffage, d'imprimantes, de papier, de tableaux et de rétroprojecteurs. Najem ne perçoit aucun salaire. Pour ses élèves, il décide de tenir le coup : les examens sont en février.

1 décembre 2016

« *J'ai demandé à un enfant dans la rue : pourquoi tu veux partir ? Pourquoi tu veux quitter ta maison ? Le petit m'a répondu : "je veux manger des pommes de terre"* ».

Yasser me rapporte ces mots le 1er décembre. Cela fait longtemps qu'il n'y a plus de patates en ville. Mais depuis six jours, tenaillés par la faim et la peur, des habitants tentent de fuir. Le 26 novembre, les forces syriennes et les milices alliées ont fait une percée par le nord

d'Alep-Est. Pour échapper aux exactions, de nombreux civils décident de se rendre à Alep-Ouest, contrôlée par les forces du régime syrien, d'autres cherchent refuge dans les quartiers sud de la ville, là où réside Yasser.

Yasser est administrateur à l'hôpital. Il est chargé de répertorier les besoins en places, en soins et en médicaments. Autant dire qu'il ne chôme pas. Quand son hôpital clandestin, le renommé M2 1, est bombardé fin septembre, Yasser poursuit ses tâches dans un autre, au M3. Et quand son propre immeuble s'écroule en décembre, il envoie sa femme à Alep-Ouest chez ses parents. Ghufran en est à son huitième mois de grossesse, le danger à Alep-Est est trop grand, estime Yasser.

Mais pour lui, hors de question de fuir les hôpitaux et de se rendre à l'Ouest, côté loyaliste : sa profession fait de lui un « Wanted ». Et ses contacts avec les médias syriens et étrangers pourraient signer son arrêt de mort.

5 décembre 2016

Après plusieurs nuits blanches à l'hôpital, Yasser s'interroge :

— *Je voudrais te demander quelque chose.*

— *Oui ?*

— *J'ai entendu dire qu'aujourd'hui il y avait un convoi pour permettre aux journalistes-citoyens de partir. Ce matin à 9 heures. Si c'est vrai, penses-tu que c'est safe ? Un bus passe dans le quartier dans une heure, je ne sais pas si je monte dedans, t'en penses quoi, toi ?*

Quand il pose cette question, Yasser a forcément entendu avant moi ces témoignages sur les disparitions d'habitants à mesure que les forces de Bachar al-Assad progressent dans la ville. Tous les opposants connaissent la haine du régime à l'encontre des journalistes syriens, qu'ils soient « citoyens » ou professionnels.

En fait, Yasser est sonné, incapable de réfléchir, de démêler le vrai du faux des rumeurs qui se répandent en ville. Il n'est pas seul, d'autres me confieront « perdre la tête », envisageant même de tuer femme et enfants plutôt que de les imaginer enlevés par leurs ennemis, ou exécutés.

Je réponds à Yasser : « *Non, ne monte pas dans ce bus* ».

28 novembre 2016

Modar ne répond plus. C'est l'un de ses amis qui donne l'alerte par Whatsapp : Modar vient d'apprendre la mort de son père et son frère. L'armée syrienne et les milices progressent dans Alep-Est. Les bombardiers russes et syriens accompagnent sans faiblir cette avancée éclair. Le père et le frère de Modar ont été tués par un baril, à moins de trois heures

d'intervalle. Les trois hommes de la famille s'activaient dans les rues, chacun de son côté, à la recherche d'une maison pour mettre leurs parents à l'abri.

La perte d'un proche est fréquente dans les familles syriennes. En 2012, Bushra, l'une des trois sœurs de Modar, est morte dans le bombardement de l'hôpital où elle était infirmière. En 2015, une autre sœur est emprisonnée six mois par le régime. Modar reste sans nouvelles d'un de ses cinq frères, un médecin disparu depuis plusieurs semaines. La mort est courante, mais la famille Shekho pensait avoir déjà payé son tribut.

Modar poste sur sa page Facebook des prières endeuillées. Il remplace la photo de son profil par un double portrait, de son père Abdulilah et de son frère Mohamad. J'envoie un mot de condoléances et apprends, par l'un de ses amis, que Modar écourte son deuil pour reprendre son travail à l'hôpital.

16 décembre 2016

Je reçois une vidéo de Modar. Il s'est filmé sur le parking « d'évacuation » où les Alépins se pressent pour monter dans un bus qui les conduit en zone rebelle. Modar est rasé de près, soigneusement peigné. Il déplace son mobile de droite à gauche.

« Ce sont nos dernières minutes dans notre ville assiégée. Ici, on voit la foule qui attend les bus verts, là on peut voir que la liberté coûte cher », termine-t-il en filmant une rue en ruine.

16 décembre 2016

Yasser quitte également Alep. L'évacuation a officiellement débuté la veille. Privilégié par rapport à la majorité des déplacés, il quitte sa ville en voiture avec des amis de l'hôpital. Après eux, plus personne ne sortira d'Alep-Est en convoi privé. Les files de véhicules immobilisés bien avant la sortie de la ville, ont forcé beaucoup d'assiégés à abandonner cette idée, pour attendre une place dans un bus.

Il y a six kilomètres entre la sortie d'Alep-Est et Ramousseh, le dernier quartier sous contrôle des rebelles, après une zone militaire à traverser. En véhicule privé, les checkpoints s'avèrent relativement peu contraignants : entassés dans leur pick-up, Yasser et ses 19 comparses roulent une heure. Il en faudra dix en moyenne pour chaque bus. Alors oui, Yasser est un évacué « *chanceux* ».

Le trajet le marque profondément. *« À chaque checkpoint, les soldats nous insultaient : et pourquoi vous ne nous laisseriez pas vos femmes ? C'est ça qu'ils disaient »,* me raconte Yasser en arrivant dans la province ouest d'Alep. Il me dit aussi qu'il a entendu des « *mots vulgaires* » qu'il ne me rapporte pas, ne sachant pas les traduire en anglais peut-être, par pudeur sûrement.

16 décembre 2016 - 17 janvier 2017

Les premiers jours, Yasser vit à droite et à gauche, puis dégote un petit logement pour lui et sa femme Ghufran, qu'il fait venir d'Alep-Ouest. Nous sommes début janvier, l'accouchement est prévu dans un mois et le futur papa veut à tout prix être en Turquie pour la naissance. Plusieurs de ses amis sont arrivés de l'autre côté de la frontière, alors pourquoi pas lui ? La recherche du bon plan est laborieuse jusqu'au jour où il semble, pour la première fois, à peu près certain de son coup.

Cet échange de messages commence le 15 janvier dans l'après-midi.

— *J'ai parlé à un passeur. On part demain soir.*

— *Est-il de confiance ?*

— *Il n'y a pas de passeur de confiance.*

— *C'est combien ?*

— *300 dollars par personne*

— *Il a dit qu'il n'y avait qu'une heure de marche.*

Impossible de juger de la fiabilité de l'offre. D'autres rapportent des prix plus élevés, jusqu'à 800 dollars par personne, avec un trajet en voiture et à pied pour la montagne. Le paiement doit se faire uniquement une fois sur le sol turc. C'est la règle numéro un, mais elle ne garantit pas un passage réussi.

16 janvier - fin d'après midi

— *Alors ?*

— *Je suis dans la maison du passeur. On attend ici jusqu'à ce soir.*

— *Ok.*

— *La connexion est mauvaise. Et puis il fait trop froid.*

— *Bon. Dis-toi qu'il n'y a qu'une heure de marche.*

— *C'est ce que le passeur a dit. Il dit aussi qu'il est possible qu'on soit arrêtés.*

— *Je peux t'appeler ?*

— *Non il y a trop de gens autour de moi.*

— *Ok.*

16 janvier - 23H

— *Ok ?*

— *Non. Le passeur a dit qu'on devait attendre le brouillard avant de commencer à marcher.*

— *Bon, ne prenez pas de risques.*

— *Si ça plante, on retentera.*

17 janvier — 8H

— *Salut Peggy. On n'a pas pu traverser. Le bateau n'a pas démarré.*

— *Le bateau ?*

Il y a des petites rivières à certains endroits de la frontière turco-syrienne. Les passeurs songent à les emprunter pour écourter le trajet à pied. L'idée est brillante, sauf lorsque la barque est trop légère pour 20 personnes ou quand le moteur ne démarre pas. Yasser et sa femme rentrent à la maison, leur argent en poche, pétris de peur et transis de froid.

7 janvier 2017

Difficile d'attirer l'attention sur la région au sud d'Alep, alors que Bachar al-Assad vient de reprendre la deuxième ville du pays.

Le quotidien est dur pour Najem : « *Tu te rends compte, j'ai seulement 150 dollars d'économies, et tout le monde se fout de ce qu'il se passe à la campagne !* ». Pourtant l'enseignant ne se décourage pas, et me demande souvent : « *Tu connais des organisations humanitaires qui accepteraient de parrainer une école ? Je prépare un petit diaporama à leur présenter. Mais je n'ai pas d'appareil photo, j'utilise celui d'un ami* ».

Najem collabore également avec Shahba Press, un média syrien anti-gouvernemental. Il s'occupe de la version anglaise du site, édite et traduit les vidéos et articles envoyés par les correspondants basés aux quatre coins de la Syrie. En février, Najem devient lui aussi correspondant.

15 février 2017

C'est la période des examens à l'institut, sept matières sont à valider, cela mérite bien une vidéo. Najem filme ses étudiants qui planchent sur leurs copies. Sur la page Facebook de Shahba Press, au milieu des tristes nouvelles du pays, sa vidéo recueille des dizaines de messages d'encouragement.

14 janvier 2017

Je rencontre Modar à Gaziantep. Il est fier de me faire visiter son appartement, un petit trois pièces qu'il loue, pour lui et sa femme, 150 euros par mois. Après un dîner gargantuesque, il me confie les détails épiques de leur traversée de la frontière. L'infirmier d'Alep-Est est très mince, mais il a plutôt bonne mine. Nous enchaînons les cigarettes, il sourit sans cesse et se couvre la bouche quand il rit. Modar se remémore les derniers mois de l'année passée. Il ne pense qu'à une chose, trouver un travail. Nous améliorons son CV en anglais, la candidature d'un infirmier bilingue arabe ayant fait ses armes à Alep-Est devrait intéresser des ONG du sud de la Turquie.

16 février 2017

Modar a cruellement besoin d'argent. Il perd patience et décide d'aller à Istanbul pour travailler dans le restaurant de sa belle-famille. Il prépare des kunefe, un dessert syrien à base de fromage, de poudre de noix, d'amandes et de cheveux d'anges grillés au sirop de sucre. Tous les jours, de midi à minuit, l'infirmier est en cuisine.

Après plusieurs semaines, Modar m'avoue qu'il s'ennuie : « *Je vais reprendre mes recherches de boulot à Gaziantep, je n'aime pas Istanbul. Et puis j'en ai marre des kunefe. Je veux soigner des réfugiés syriens* ».

23 février 2017

Najem a rempli une demande de visa en ligne pour le Canada. Juste au cas où, me précise-t-il. C'est là-bas qu'il s'imagine un jour reprendre des études d'anglais et de français : il rêve de devenir traducteur. Mais ce sera pour plus tard. « *Je ne peux pas abandonner ma campagne. Je suis le seul à parler anglais* », me répète-t-il.

Début mars, il m'écrit : « *les milices commencent à arriver dans mon coin. Je pense qu'il s'agit d'Iraniens. Je dois rester pour couvrir la bataille* ».

Février 2017

Après sa tentative de passage raté, Yasser considère qu'il est plus sage, pour sa femme enceinte et lui, de rester quelque temps en [Syrie](#). Idlib et sa région sont de plus en plus bombardées, mais il vient de trouver un travail qui lui plaît beaucoup : il gère une clinique mobile, parrainée par des ONG basées en [Turquie](#). Son camion circule de village en village pour apporter des soins dans les zones reculées. L'ancien administrateur des hôpitaux d'Alep-Est est responsable de la communication du projet. La nuit, il numérise les données recueillies lors de ses maraudes. Être occupé la journée l'aide à mieux vivre avec la peur et le danger. Le 4 février, la petite Leen est née. Elle est en bonne santé, Ghufran aussi. Yasser se remettra du traumatisme d'Alep plus tard.

Source : <https://www.amnesty.fr/conflits-armes-et-populations/actualites/syrie-alep-en-ligne>

Texte 2 : Une sordide loterie – Texte extrait du rapport *Le journalisme en Syrie : une mission impossible ?* Réalisé par Reporters sans frontières, 2013.

UNE SORDIDE LOTERIE

Des reporters de guerre chevronnés évoquent la “loterie”, voire la “roulette russe”. A propos de l’exercice du reportage en Syrie...

« Il y a quelques mois, affirme l’un d’entre eux, on prenait des risques à s’y rendre; aujourd’hui, il faut de la chance pour s’en sortir vivant, au moins libre”.

Si le genre journalistique consistant à couvrir un conflit comporte toujours des risques, les reporters et leurs collaborateurs ne sont pas censés être les cibles des belligérants. Ni des proies pour les tireurs d’élite, les soldats équipés de mortiers, ou encore les preneurs d’otages. Or le terrain syrien est si mouvant, les protagonistes si entremêlés, que même les reporters les plus aguerris, ceux qui d’habitude savent où l’on peut mettre les pieds sans risques excessifs, perdent leurs repères.

En Syrie, il est plus ardu que dans d’autres conflits de savoir qui contrôle tel quartier, de connaître les alliances et parfois, tout simplement, de savoir qui est qui. C’est un pays où l’art sinistre de la dissimulation politique et de la manipulation a été cultivé pendant les décennies de règne du clan Al-Assad.

La Syrie est aujourd’hui le pays le plus dangereux au monde pour les journalistes. Selon le recensement de Reporters sans frontières, plus de 110 acteurs de l’information ont été tués dans l’exercice de leurs fonctions depuis mars 2011 (parmi eux, 25 journalistes professionnels) et plus d’une soixantaine sont aujourd’hui privés de liberté. Parmi ces derniers, certains sont retenus en otages par des groupes islamistes, d’autres croupissent dans les geôles de Bashar al-Assad.

Il convient de souligner parmi les victimes le nombre important de “citoyens-journalistes” qui paient chèrement une activité aussi indépendante que possible. Ces acteurs de l’information non-professionnels, que Reporters sans frontières distingue naturellement des propagandistes des deux camps, remplissent par endroits, par moments, le vide laissé par les journalistes.

Les difficultés et dangers rencontrés par les acteurs de l’information ont évolué au cours des trente-deux mois de conflit. Au début, seule l’armée régulière syrienne et ses sbires visait les journalistes en représailles de la couverture des manifestations et de leur répression. Désormais, les journalistes étrangers et syriens sont pris en étau entre l’armée régulière et les groupes armés djihadistes dans les zones “libérées” du nord du pays, auxquels il faut ajouter les forces de sécurité du Parti de l’union démocratique (PYD), principale force politique dans le territoire à population kurde. Les enlèvements se multiplient.

“Dans tout conflit il y a du danger, estime en effet Jean-Philippe Rémy, grand reporter au quotidien Le Monde.

En Syrie, les journalistes courent les mêmes risques que dans des conflits comparables du passé. Mais la différence est que l'enlèvement s'est systématisé dans certaines zones du territoire. A commencé une sorte de chasse aux journalistes”.

Si Bashar al-Assad était le seul “prédateur de la [liberté de la presse](#)” en Syrie en 2011, le groupe [Jabhat Al-Nosra](#) a fait son apparition sur la liste des prédateurs publiée par Reporters sans frontières en mai 2013. D'autres groupes djihadistes tels que l'Etat islamique d'Irak et du Levant (ISIS) méritent aujourd'hui de rejoindre ce club des ennemis de la liberté de l'information. La question de l'information en Syrie est essentielle. D'après des estimations fiables, ce conflit aurait fait plus de 110 000 victimes. Les médias gouvernementaux sont le bras non-armé du régime dans sa guerre de propagande et de désinformation. De leur côté, les nouveaux médias se muent souvent en marionnettes de la “révolution”. Ils pourraient propager une nouvelle forme de dictature de la pensée. Les journalistes étrangers, souvent privés de visas, n'ont que rarement accès aux deux côtés du conflit. Or la présence de ces témoins neutres et indépendants de part et d'autre des lignes de front est essentielle pour décrypter la complexité d'une situation et éclairer la communauté internationale sur la réalité du conflit.

Source : https://fr.scribd.com/document/181997376/Le-journalisme-en-Syrie-une-mission-impossible#download&from_embed

Texte 3 : « Une nouvelle génération de journalistes et de médias – Le rôle essentiel des citoyens-journalistes » - Texte extrait du rapport *Le journalisme en Syrie : une mission impossible ?* Réalisé par Reporters sans frontières, 2013.

3.4 : UNE NOUVELLE GÉNÉRATION DE JOURNALISTES ET DE MÉDIAS

3.4.1 : Le rôle essentiel des citoyens-journalistes

Du fait du manque flagrant d'indépendance des médias officiels syriens, de l'absence de professionnels des médias couvrant les manifestations et leur répression, et compte-tenu de la difficulté pour la presse étrangère d'avoir accès au territoire, des citoyens syriens deviennent des citoyens-journalistes pour documenter le soulèvement et sa répression. Armés de téléphones portables, de caméras, ces citoyens-journalistes commencent à couvrir les marches, rassemblements et autres manifestations pacifiques. Face à la répression et à l'absence de structure médiatique préexistante pour contrer la propagande du régime, ces citoyens, devenus activistes de l'information, s'organisent. Rapidement se mettent en place des réseaux, des coordinations, puis des centres de médias, etc. Dans certains cas, une division des tâches s'instaure, pour des raisons de sécurité et d'efficacité. Certains filment les manifestations, d'autres acheminent les vidéos qui seront ensuite téléchargées et envoyées aux chaînes d'information du monde entier. Rapidement, le conflit syrien devient le conflit le plus documenté et filmé. Facebook et YouTube deviennent les principaux dépositaires et relais de ces informations. Chaque ville a au moins son « media office ».

Un temps, une petite dizaine de centres des médias co-existaient à Alep. Jameel Salou, journaliste fondateur de l'agence de presse syrienne libre (FSNA, Free Syria News Agency) sourit en déclarant en septembre 2013 que la ville de Raqqa ne compte pas moins de 39 bureaux des médias civils. Ces citoyens-journalistes sont principalement des hommes, entre 18 et 30 ans. "Il y a des femmes certes, mais leur nombre tend à se réduire considérablement", déplore Lina Chawaf. La plupart n'ont pas fait d'études de journalisme. Certains avaient leur propre carrière, certains un bagage universitaire, d'autres non ; certains avaient de l'argent, d'autres pas. "Ce n'était pas une question de milieu social, ni de capital culturel", souligne-t-elle.

L'image de ces citoyens-journalistes, des civils engagés dans une démarche d'information, risque parfois d'être brouillée par la plus grande implication des combattants et de leurs communicants dans la bataille de l'information et par l'émergence des "activistes médias des groupes militaires".

Cette catégorie reflète des réalités extrêmement différentes. Par exemple, un individu, du fait de ses convictions, intègre un groupe armé pour se battre. En plus (ou en même temps), ce combattant se fait communicant : il filme les faits de guerre de son groupe et met en ligne les vidéos afin de faire la promotion de son groupe. Ainsi chaque groupe armé se dote d'une "équipe média", composée d'au moins un photographe-cameraman et alimentant une page Facebook. Le but est non seulement de documenter le conflit, mais également d'attirer le financement de bailleurs de fonds potentiels, notamment dans les pays du Golfe.

De manière générale, "les citoyens-journalistes se sont professionnalisés et la qualité des contenus a grandement progressé. Certains ont su acquérir de vraies compétences journalistiques, en réponse notamment aux demandes des chaînes arabes et internationales. Ainsi indiquer le lieu précis, la date, l'heure des images prises est devenu un réflexe", souligne journaliste Hala Kodmani lors d'une intervention à l'Institut du Monde arabe le 9 octobre 2013.

Cette professionnalisation est également le résultat des sessions de formation mises en place par différentes organisations non gouvernementales. La journaliste parle aujourd'hui d'une "armée de reporters", pas seulement d'amateurs. "L'activisme médiatique est devenu une source de revenus pour beaucoup de jeunes, une façon de gagner sa vie. Beaucoup travaillent pour des médias internationaux mais aussi pour des médias locaux."

Se créent également des organisations de journalistes : la Syrian Journalist Association, le Rassemblement des journalistes libres, l'Union des journalistes kurdes syriens, le Syndicat des journalistes du Kurdistan de Syrie.

Source : https://fr.scribd.com/document/181997376/Le-journalisme-en-Syrie-une-mission-impossible#download&from_embed

Texte 4 : « Zaina Erhaim, journaliste en Syrie en dépit des risques »

Par Gaël Cogné - France Télévisions publié le 27/12/2014

Pour aller chercher le texte : https://www.francetvinfo.fr/monde/revolte-en-syrie/zaina-erhaim-journaliste-en-syrie-en-depit-des-risques_780017.html

Cette jeune reporter vit à Alep, une ville étranglée par le régime de Bashar al-Assad et l'organisation Etat islamique, où elle forme des citoyens au journalisme. Rencontre.

Annexe 2 : Le journal D'ici

LA MAISON DES JOURNALISTES & MAGNUM PHOTOS PRÉSENTENT

D'ici

From here

مِنْ هُنَا

Buradan

Hano

Desde aquí

REGARDS CROISÉS ENTRE JOURNALISTES EXILÉS & PHOTOGRAPHES DE MAGNUM

Avec le soutien de Ouest-France

La promenade du chien errant maudit I

—
Texte : Beraat Gokkus (Turquie)
Photographie : Larry Towell

Le ciel s'est couvert
Les portes se sont refermées sur moi
les univers loin d'un souffle
Se sont cachés derrière les portes.
En train de me battre avec les portiers des portes ouvertes
C'est la promenade d'un chien errant ;
Le chien errant est mal en point.
Pendant que les routes submergées sont fatiguées de gens,
Toutes les personnes que je croise des yeux devant les portes,
Représentent le silence.
Impossible à mettre en mots,
le bourdonnement d'une tempête qui se lève en moi...
Je suis perdu...

J'ai contourné les portes fermées
Mais à côté de moi, juste assez pour moi,
Là où je pousse des cris
Il n'y a pas la réflexion d'un deuxième moi

Le ciel s'est couvert
Les portes se sont refermées sur moi
Les mots sont emprisonnés en moi
La clé faite de souffle
La possibilité de désirer, emprisonnée en moi,
Les portes se sont refermées sur elle...
C'est la promenade du chien errant maudit
Pendant que les routes submergées sont fatiguées de gens,
Et que la solitude gratte ma moelle,
Jusqu'au fond du plus profond des trous du monde.
Je me suis perdu.
La rue et son chien
Se sont arrêtés pour pourrir sous la pluie
Je cherche Mustafa

Si sauter des collines
Rêver pour se débarrasser de l'illusion qu'il voit
Si Mustafa n'était pas l'enfant du doute
Plongerait-il dans l'obscurité d'une montagne
Comme la poitrine de sa mère décédée ?
Ce Mustafa assis derrière moi
Bien sûr, les flics forceront sa porte
Il a commis le plus grand des crimes
En rêvant le rêve de 1400 ans d'un orphelin
Les portes se sont fermées sur nous.
Les bruits des verres et les éclats de rire
Un vent incisif d'un petit trou
Un trou ; l'ombre du paradis
Talons aiguilles de femmes battant l'asphalte
Vers l'oreille du chien :

La speranza è la porta aperta
Sull'avvenire

L'espoir est une porte qui s'ouvre au futur

LES VENTS CONTRAIRES La Démocratie a intronisé Ubu à la Maison Blanche, Alexandre Nevski ouvre le bal au Kremlin, Pinocchio se conte fleurette à Florence, Paris se noie dans son miroir, le Mur de Berlin redéploie ses miradors aux portes de la Hongrie et, sous le ciel d'Arabie, les fumeurs de narghilé rêvent d'odalisques et de tapis volants tandis que les enfants du Yémen crèvent de faim et de choléra à quelques encablures de la Mecque. Chaque matin, on apprend qu'un poète est mort en avalant ses vers de travers, qu'un musicien s'est pendu avec les cordes de sa guitare, et le soir, sur les plateaux de télé, on nous raconte, dans le détail, comment un maestro s'est fait hara-kiri avec sa baguette de chef d'orchestre. Je me pince et je me dis, tu as besoin d'entendre un autre son de cloche, de croire que l'espoir est encore possible, que l'amour n'est pas une vieille histoire dont on a perdu le fil. Je me pince et refuse de me réveiller pour continuer de rêver des champs de blé blonds comme l'été des premiers flirts, des oiseaux multicolores plus éclatants que les étoiles filantes et du rire des vierges s'éveillant au vertige des sens. Je donnerais tous mes matins pour continuer de rêver de lacs frémissant aux caresses du vent et de cascades colossales auréolées d'arcs-en-ciel. Mais mon sommeil est rempli de chahut, et mes rêves sont floutés. Je ne perçois que les fanfares martiales en train d'exulter, exaltées par le mutisme mortifère des prières et des chants. Que sommes-nous en train de devenir ? L'extrémisme fascine les masses, le cœur des hommes s'empierre, les corps disloqués des migrants pourrissent sur les rivages obscurs sans qu'aucune âme ne s'en émeuve pendant que sur les tribunes tonitruantes, le zèle des démagogues cadence le pouls des démissions. On tue au nom de Dieu, on tue au nom de la paix, on tue pour tuer, on tue pour rien parce qu'on ne s'offusque de rien. L'éthique n'est plus de mise, les scrupules sont sous scellés, les gros bras des idéologies assassines paradent sur les grands boulevards, la poitrine vaillante, toute honte bue. Que sont devenues nos promesses et nos « plus jamais ça » dans la mise en bière des serments faits aux héros disparus ?... Chaque jour qui se lève n'a qu'une seule envie : déguerpir au plus vite. Et la nuit, lorsque les étoiles se mettent à pâlir d'angoisse à l'idée qu'un drone puisse les repérer, les insomniaques hantent le laboratoire des discordes tels des esprits frappeurs pour fourbir leur diablerie. Les puissants veulent redéfinir les souverainetés, reconfigurer les frontières, redistribuer les cartes et fixer les règles les plus ar-

bitraires pour hiérarchiser les nations. Est-ce le Nouvel Ordre Mondial ? Quel ordre dans le désordre qui démaïlle les peuples, chamboule les certitudes et nous invente des ennemis à tout bout de champ ? Quelle nouveauté lorsque l'on s'aperçoit que les génocides d'hier sont les génocides d'aujourd'hui et que les prières de naguère ne portent pas plus loin que les vœux pieux de toujours ? Nous n'arrêtons pas de nous dénaturer, de renoncer à nos quiétudes comme si chaque génération réclame sa part de la tragédie. Les leçons, qui devraient nous éclairer, personne ne songe à les retenir, encore moins à les enseigner à son tour. L'effroi et l'émoi marchent au pas pour cadencer le pouls d'une époque tourmentée, livrée sans ambages à ses propres démons. Hier, on gazait le Juif, aujourd'hui on incrimine le Musulman, demain on crucifiera l'Albinos sur la place publique, on livrera aux fauves des arènes les Tsiganes et les fous et on brûlera nos idéaux dans le crématorium de nos haines. Ainsi naissent les amalgames et s'accélèrent les raccourcis. Que faire ? Comment se situer dans un monde d'illusionnistes où l'on s'évertue à nous faire prendre un canasson pour une licorne, où les diatribes sont élevées au rang des prophéties et les consciences savamment muselées ? Que dire d'une humanité ayant confié son destin à une énormité foraine qui a une main dans chaque conflit et le doigt sur le bouton nucléaire ? Qu'attendre des lendemains faits d'exodes massifs, de guerres absurdes et de nationalismes claironnants lorsque le racisme se découvre une légitimité et la discorde un hymne ?... L'éveil ! Tout simplement. L'éveil, nécessairement... L'éveil à soi-même, à la responsabilité de tout un chacun, à l'importance de notre libre arbitre au lieu de déléguer nos angoisses et nos doutes aux manipulateurs de tout poil. L'éveil à la nature des choses, immuable et souveraine : si le monde est imparfait, à nous de savoir négocier ses imperfections. L'éveil à cette vérité éternelle : nous sommes les seuls artisans de nos rêves et les seuls fossoyeurs de nos quiétudes, et il nous appartient, à nous, et à nous seuls, de décider de notre sort. Rien ne nous interdit d'aimer de chaque folklore un pas de danse ; rien ne nous empêche d'aller au bout du monde nous faire des amis. En dressant des remparts chimériques autour de nos hypothétiques abris, nous ne faisons qu'étouffer l'essentiel de notre audience puisqu'il n'est de frontières entre les Hommes que dans l'étroitesse des esprits. Ecartons nos œillères et nos bras, et nous soulèverons les montagnes ; écoutons nos cœurs et nous les entendrons battre la mesure de nos prières pour que la vie n'ait de sens que lorsque tous les bonheurs seront partagés. Aura vécu pleinement sa vie celui qui a compris que le plus grand des sacrifices est de continuer d'aimer la vie malgré tout. Tourignons le dos aux gourous de malheur, ne prêtons l'oreille qu'aux appels fraternels, n'élisons nos idoles que parmi ceux qui nous font rêver car ce qui nous émerveille nous grandit, et sachons, une fois pour toutes, que nous n'avons pour destin commun que la portée de nos choix.

Adieu père, amis...

Texte : Hani Al Zeitani (Syrie)
Photographies : Stuart Franklin

Je me souviens encore de l'instant où j'ai entendu appeler mon nom pour sortir de ma deuxième tombe. C'était le 14 novembre 2012 au matin. J'ai gravi de longs escaliers. Mon corps n'était couvert que d'une tunique en laine, de la couleur des feuilles d'oliviers, offerte par mon épouse la veille où on me mit dans ma première tombe. Une étoffe de coton, couleur feuille de figuier, me couvrait les parties intimes. Mes jambes ne parvenaient plus à porter mon corps squelettique. Privées de marche pendant deux cent soixante-treize jours, elles étaient devenues complètement engourdies. Ce matin-là, j'ignorais où l'on m'emmenait. Les yeux bandés, menotté à une longue chaîne humaine, j'avançais vers l'inconnu. J'ignorais combien nous étions mais je pouvais sentir que nous partagions tous le même destin. L'autobus dans lequel nous fûmes poussés à coups de pied par un homme à la voix rauque, qui se prenait pour Dieu-tout-puissant, nous déchargea dans une cour étroite. Je découvris plus tard qu'il s'agissait de l'entrée principale de ma nouvelle tombe, située dans le secteur d'Al-Qaboun, en périphérie de notre capitale.

Avant d'être enterré dans ma troisième tombe, on m'ôta mon ban-

deau. Ebloui par le soleil, pendant un moment je n'arrivais pas à ouvrir les yeux et j'ai souhaité qu'ils soient à nouveau bandés. Il était évident que je ne supporterais pas cette soudaine luminosité. J'étais tel un homme des cavernes, évitant de sortir par peur de la lumière du monde extérieur. C'était pourtant mon seul et unique vœu après neuf mois de vie dans le noir absolu, dans deux des tombes secrètes des services de Renseignement aérien de notre pays. Une nouvelle fois, j'ai tenté de regarder en direction du soleil, en vain. J'ai essayé encore et encore. À chaque fois, je battais des paupières, mes larmes coulaient. Ce n'était pas tant dû aux coups de matraque qu'on administrait à mon corps épuisé, ni aux électrocutions qu'on lui imposait, qu'à l'angoisse du spectacle qui s'offrait à moi. Je redoutais cet éblouissement en même temps que je le désirais et le recherchais. Depuis ce jour-là, j'ai pris l'habitude de fixer le soleil sans détourner le regard. À l'occasion de mon transfert dans ma quatrième tombe, il m'était permis de sortir prendre l'air quelques heures par jour. J'étais constamment à l'affût du soleil, pas seulement pour me réchauffer le corps ou profiter de ses rayons, mais pour contempler sa clarté.





Six années ont passé, je me tiens debout à la fenêtre de ma chambre qui donne sur le cimetière de Grenelle, dans le quinzième arrondissement de Paris. J'observe les gerbes de fleurs qui ornent des tombes portant des noms facilement identifiables sous un ciel infini. Aujourd'hui, le ciel parisien est malheureusement nuageux et la pluie frappe à mes carreaux. Il est pour le moins curieux que je commence à apprécier cette vue et que je contemple ces sépultures depuis ma nouvelle résidence, à la Maison des journalistes. Mais je peux trouver une interprétation à ce sentiment étrange. Dans notre pays lointain que nos ancêtres ont nommé « la terre noble », je n'avais pas de vue dégagée sur le ciel. À la prison d'Adra, où j'ai été enterré vivant pendant plus de deux ans, je n'avais accès qu'à un espace géométrique restreint du ciel, délimité par quatre hauts murs. Vu depuis mon cachot, alors situé dans le bâtiment 3, le ciel n'était pas traversé par les nuages mais fendu par des

avions bombardiers. Dans ma cellule, la 303, les grondements des lance-roquettes couvraient le tapotement de la pluie sur ma fenêtre.

Depuis mon nouvel exil, debout à ma fenêtre, je regarde non sans amertume des tombes soigneusement décorées. De « notre chère patrie », me parviennent les cris de nombreuses mères cherchant à savoir où est enseveli leur enfant, comme ceux d'épouses en quête du corps de leur bien-aimé, dans l'espoir de déposer un bouquet de roses sur leur tombe. Personne, hélas, ne répond à leur appel. Nul n'est attentif à leur douleur. Quelle consolation pour le cœur brisé de Mariam, la mère d'Ayham Ghazoul, ce bel ami et médecin prévenant ? Elle rêve depuis cinq ans d'offrir à son fils chéri une sépulture digne de ce nom. Une tombe sur laquelle elle puisse se recueillir dès que sa tendresse déborde ou que lui vient l'envie de le voir, pour lui parler, peut-être même le blâmer d'être parti trop tôt. Cinq ans se sont

écoulés et Mariam cherche toujours la dépouille de son fils assassiné, dissimulée par le régime dictatorial qui gouverne notre pays depuis maintenant quarante-huit ans. Elle compte retourner la terre entière, comme le ferait toute mère affligée, dans le seul espoir de l'embrasser une dernière fois et l'accompagner en sa dernière demeure. L'âme des êtres chers disparus n'erre-t-elle pas parmi nous jusqu'à reposer en paix dans une sépulture dédiée ? Mon âme restera-t-elle persécutée si je ne trouve pas la tombe d'Ayham pour m'y recueillir ? N'est-ce pas l'inhumation qui permet de faire définitivement le deuil ? Je n'étais pas en mesure de répondre aux questionnements que je perçus dans les yeux de Mariam lors de notre première rencontre, il y a trois ans à Beyrouth. C'était juste après ma sortie de prison. Le sentiment maternel m'étant étranger, je ne pouvais pas non plus, éprouver la même souffrance qu'elle. De plus, je n'ai côtoyé Ayham que pendant quatre mois, peut-être bien quatre

ans si l'on considère l'ampleur de notre martyre commun dans deux des trous par lesquels nous dûmes passer.

Ayham, je l'ai connu fin 2011. Chez nous, en Syrie, nous devînmes deux camarades actifs dans la défense des droits de l'homme et de la liberté d'expression. En moins de deux mois, le 16 février 2012 précisément, nous nous sommes retrouvés, serrés contre six autres compagnons d'infortune, dans la cellule 16, relevant de la section de recherches du Renseignement aérien. Dans cette tombe qui ne dépassait pas les trois mètres carrés, nous avons entamé, au bout d'un mois, une grève de la faim pour protester contre nos conditions de détention. Notre action a duré cinq jours et a eu pour conséquence notre transfert dans une autre geôle encore plus ténébreuse. Nuit et jour, nous y avons côtoyé la mort. Ce énième lieu était dédié à la torture, la torture pour le plaisir de torturer. Une pièce sou-



teraine de trente mètres carrés tout au plus appartenant à la quatrième division, dépourvue de tout mais totalement bondée : la centaine de personnes qui s'y entassait debout se relayait pour s'allonger et dormir à plein sol. Notre seul désir était la promenade quotidienne, qui nous permettait de quitter un peu ce réduit sordide. Nous profitions de la chaleur du soleil pour oublier, le temps d'un instant, le supplice des décharges électriques auquel les geôliers procédaient à l'aide d'un dispositif improvisé, composé d'une perche à l'extrémité de laquelle un fil électrique dénudé était activé à distance. Ayham a quitté notre tombe au bout d'un mois. Si seulement il n'était pas parti ! Il fut assassiné sept mois après sa libération. Quant à moi, j'ai dû y passer huit mois de plus avant d'être transféré dans une troisième tombe, puis une quatrième, une cinquième et une sixième...

Comment, aussi, consoler mon amie Noura, cette vaillante avocate,

pleurant son mari Bassel Al-Safadi qu'elle a épousé et perdu dans la même prison ? Bassel, ce génie du développement informatique, fut, en 2012, classé dix-neuvième sur la liste des cent principaux penseurs mondiaux du magazine Foreign Policy. Il a été exécuté par ceux-là mêmes qui ont le sang d'Ayham sur les mains. Sa dépouille n'a pas été remise à Noura, « la mariée de la Révolution », comme on la surnommait. Pendant deux ans, à la prison d'Adra, l'hymne de l'esérance et de la liberté que nous chantaient langoureusement les deux tourtereaux Bassel et Noura nous est parvenu à travers les barreaux. Lorsqu'avec deux autres amis nous avons été traînés de la tombe d'Adra vers celle d'un autre service des Renseignements généraux, de deux mètres carrés celle-ci, les chasseurs de l'espoir exécutèrent l'un des deux amoureux, transformant chez l'autre sa soif de liberté en la désespérance d'un monde plus équitable.

Les histoires de Noura et de Mariam ne sont pas uniques dans notre pays lointain. Ce sont celles de milliers de femmes qui ont perdu leur bien-aimé sans pouvoir lui faire leurs adieux. Une liste de centaines de personnes décédées a été publiée ce mois-ci par le régime en place en Syrie. Les noms de beaucoup d'autres détenus morts sous la torture restent à venir. Plusieurs amis de la cause humaniste ont perdu la vie dans ces caveaux carcéraux. Le régime dresse ces « listes de la mort » alors même qu'il persiste à tenir pour acquis qu'aucune autorité ne le punira un jour, qu'aucune loi internationale ne lui demandera de comptes.

Depuis ma fenêtre en exil, je regarde avec envie les sépultures de Grenelle et j'entends l'écho des bien-aimés évoquer leurs tendres souvenirs. Comment me consoler d'envier les morts ? J'ai passé la moitié des sept dernières années de ma vie à changer de tombeau. L'autre moitié, je l'ai vécue avec

un statut de réfugié, me déplaçant d'un pays à l'autre, dans l'impossibilité de me recueillir sur la tombe de mon cher père, l'être qui m'a le plus aimé parmi les miens. Sur son lit de mort, mon père espérait encore me revoir une dernière fois, mais son vœu ne s'est pas réalisé. Il a laissé mon cœur affronter seul les tourments de mon éloignement forcé durant toutes ces années. Aujourd'hui est un jour spécial. C'est le premier anniversaire du décès de mon père. Et comme je n'ai pas pu assister à ses funérailles et lui faire mes adieux je me suis surpris, ce matin, à errer dans les rues, jusqu'à ce que mes pas me conduisent à un autre cimetière parisien, celui du Père Lachaise.

Je me suis recueilli sur la tombe d'Honoré de Balzac et l'ai remercié pour son extraordinaire comédie humaine. Son récit m'a tenu compagnie au fond de ma tombe dans la prison civile de Adra, au cœur de la cruauté. J'ai longuement échangé avec le père du réalisme, mais

pourquoi ai-je tant été désorienté au souvenir du Père Goriot, son meilleur roman ? J'ai aussi rendu visite à Auguste Comte, père fondateur de la sociologie, pour l'informer que la soumission totale au pouvoir et la confiance aveugle dans le positivisme politique ne protègent aucunement la société mais, hélas, finissent souvent par la détruire. Instaurer une religion de l'humanité pour espérer la préserver ne relève que du mythe.

Quelle élégie prononcerais-je de la situation des droits de l'Homme dans notre pays où le droit d'inhumer ses morts s'est transformé en une revendication prioritaire ? Que dire des institutions internationales impuissantes tournant le dos au spectacle de notre pays ; des morts sans tombe et des tombes sans épitaphe, des vivants oubliés au fin fond de leurs cachots et des autres qui ne peuvent même pas dire adieu à leurs morts !

En Syrie, les vérités sont obscurcies, non pas par leur ambiguïté mais par leur clarté aveuglante, tout comme le soleil. Ce disque brillant derrière une lumière éblouissante ne peut être perçu par des yeux aveugles.

Ce disque suspendu au firmament, tissé de fils d'or resplendissants, dépasse l'astre lunaire en splendeur. L'âme elle-même s'évanouit dans son halo de lumière. Et, si on peine à l'observer, le soleil finit toujours par nous dévoiler ce qui empêche de contempler la vérité.



Suis-je vraiment sortie de prison ?

Texte : Rowaida Kanaan (Syrie)
Photographies : Richard Kalvar



« Y a quelqu'un ici ? On m'entend ? J'ai été arrêtée par les forces de sécurité et je ne sais pas où est-ce qu'ils m'ont amenée. Quelqu'un peut m'aider ? » Novembre 2018. La voix de Madame X brise le silence sur la Scène nationale de Chambéry. Comme un aimant, elle attire cinq femmes et un homme, parmi le public, pour partager leurs récits. Je suis de nouveau dans la cour de la prison pour femmes d'Adra, dans les faubourgs de Damas. Nous déambulons, mes amies et moi, entourées des hauts murs, essayant de voler quelques rayons du soleil du matin. Comme si nous étions les invitées d'une émission de radio matinale et moi la présentatrice qui anime le débat, nous entamons une discussion. Notre débat du 10 avril 2013 sur les rêves lointains... Ces rêves qui se résument à revoir la famille et les amis, et à déguster les plats que nous mangions auparavant sans leur prêter la moindre attention. Le rêve d'aller à la mer, de contempler l'horizon sans que notre regard se heurte à un mur. Walaa dit : « Nous resterons ici jusqu'à la mort. Tout au plus, nous pouvons rêver d'une augmentation de la portion d'olives ou de pommes de terre ou de punitions moins sévères. » Nos rêves sont interrompus par le bruit des clés et des pas du geôlier, Abou Ali, qui ouvre la porte et hurle de sa voix rauque : « Rowaida Kanaan, libérée ! » Je suis prise d'un mélange d'émotions, pleurs incessants - car j'abandonne mes amies - et joie de renaître. Walaa conclut notre émis-

sion matinale : « Ne nous oublie pas, raconte nos histoires et dis au monde ce que nous subissons. »

J'ai essayé de rester à Damas mais le régime me menaçait d'une nouvelle arrestation. J'ai donc décidé de partir. Gravant les détails de ma ville, Damas, imprimant dans ma mémoire les sourires et les rires de mes amies que je laissais derrière moi en prison. Je suis également partie parce que je ne pouvais plus supporter une nouvelle atteinte à ma dignité dans mon pays, la Syrie, après trois séjours en prison dont la durée totale a excédé douze mois. J'ai promis à mes amies de parler d'elles et de dire au monde ce qu'elles enduraient au quotidien, dans les geôles du régime syrien : viol, harcèlement sexuel et torture. Et je me suis persuadée que je pouvais, d'une façon ou d'une autre, continuer la lutte dans un autre pays.

À Paris, cette belle ville que j'ai appréciée, malgré le chaos de l'asile et des démarches interminables, je cherchais le moyen de témoigner sur le sort de mes amies prisonnières. Je me suis alors souvenue de mon ami le metteur en scène franco-syrien, Ramzi Choukair, qui m'avait dit qu'il allait monter une pièce de théâtre sur les détenues syriennes. Nous en avons discuté et j'ai participé à la deuxième représentation de la pièce X-ADRA, du nom de la prison où elles sont, ou ont été, enfermées. Depuis ses débuts en 2011, la révolution a consti-

tué, pour Ramzi, le moment le plus important de l'histoire moderne de la Syrie, mais il s'était senti privé de ce moment historique où les gens avaient brisé le mur de la peur érigé par le régime militaire. Et il se demandait ce qu'il pouvait faire, comment il pouvait aider.

En 2015, il rencontre Mariam, libérée récemment de prison. Elle lui raconte ce qu'y subissent les femmes. La force et la violence de son témoignage ravivent alors son obsession de « faire quelque chose pour la révolution syrienne, pour ma révolution syrienne ». Il décide alors de monter une pièce de théâtre qui sera jouée par des rescapées des prisons du régime. Afin de rappeler le rôle prééminent des femmes dans la révolution syrienne, et aussi de rendre hommage à leur rôle dans la société de leur pays. Ainsi est née X-ADRA.

X-ADRA a déjà été présentée dans les villes de Mulhouse, Annecy, Chambéry et Mannheim, en Allemagne. Sur scène, nous sommes cinq femmes et un jeune homme transsexuel, âgés de 20 à 60 ans, et nous racontons nos histoires en arabe avec des sous-titres en français. Nous témoignons des conditions de notre détention, avant d'être contraints à l'exil en France et en Allemagne. Contraints, car nous désirons tous rentrer en Syrie lorsque la paix et la démocratie s'établiront. Sur des textes écrits par l'écrivain Waël Kaddour, nous jouons nos propres rôles, nos récits



s'entrecroisant pour raconter l'histoire de X, toujours détenue et qui n'aspire qu'à une chose, quitter ce lieu ignoble. Nous racontons l'enfer et les méthodes de déshumanisation employées par le régime, la permanence de ces violations des droits humains, du règne d'Hafez el-Assad, le père, à celui de Bachar, le fils. Trois générations de prisonnières sont en effet présentes sur scène. L'histoire de Hind, emprisonnée deux fois dans les années 80, est différente de celle de Ayat arrêtée avant la révolution, différente encore de celle des femmes incarcérées depuis la révolution. Mais le régime criminel demeure et les méthodes de torture sont les mêmes.

Mon récit parle de mon ami Khaled arrêté avec moi et qui est toujours détenu. « Je t'aime » est le dernier mot que je l'ai entendu prononcer, une heure après notre arrestation,

puis sa voix a disparu et je n'ai plus eu aucune nouvelle. J'ai beaucoup cherché, je ne l'ai pas retrouvé. Il est peut-être mort comme me disent ses parents, ou peut-être est-il encore en prison, comme plus de 500 000 prisonniers et disparus en Syrie. J'ai décidé de porter haut et fort l'histoire de Khaled pour que le monde le connaisse, qu'il connaisse son honnêteté et son humanité. Pour que le monde sache qu'il a sacrifié sa vie afin que ses compatriotes puissent vivre dans la dignité. Parler de lui n'a pas été facile, surtout que je me sens en partie responsable de son incarcération. J'ai été arrêtée en raison de mon travail dans la presse indépendante, interdite dans notre pays, et il avait pris l'habitude de m'accompagner, pensant pouvoir me protéger. Mais nous n'avons pas pu nous protéger l'un l'autre. Je n'ai rien pu faire pour lui.

Lorsque, sur scène, Ayat parle de son amie Manal, qui a été violée en 2010 dans les locaux de la Section de Damas de sécurité politique, me revient la voix d'Abir, toujours détenue, qui a subi des attouchements plus d'une fois, devant son mari, pour l'obliger à avouer ce qu'elle n'a pas commis. Lorsque Hind parle de la petite Soumaya qui lui a fait oublier ses souffrances, me reviennent du dortoir numéro 3, les cris de Ahmad, l'enfant né en prison, en 2013, d'un père que ni lui, ni sa mère, violée en prison, ne connaissent, et qui est toujours détenu. Les récits atteignent leur paroxysme avec l'histoire de Ola que j'ai connue à Adra. Elle m'avait dit un matin, dans la cour de la prison, que lorsqu'elle sortirait, elle deviendrait « lui », ce qu'elle désirait être. Ola est la jeune femme qu'Ali a « tuée » pour devenir l'homme avec qui je partage la scène. Ola qui a été tant humiliée,

opprimée et torturée a acquis, en prison, la force pour devenir Ali. Et Ali a acquis le courage de s'exprimer. Il a appris que rien n'est plus précieux que la liberté qui mérite lutte et sacrifices. La force qui se dégage de ces récits fait toute la valeur de la pièce. Nous avons réussi à transmettre au public comment nous avons pu faire face aux violences et à la torture pendant des mois et des années de détention, et comment nous affrontons maintenant nos nouvelles vies et le sentiment d'aliénation dans nos pays d'exil.

Après chaque représentation, le public pose beaucoup de questions. Quelqu'un m'a demandé si nous pouvions communiquer par téléphone avec les personnes détenues. J'ai répondu avec sarcasme : « Nous ne sommes pas en France, cher monsieur. Nous sommes dans

la Syrie de Assad, où des centaines de milliers d'hommes et de femmes croupissent dans les geôles du régime, et peuvent y mourir sans que leurs familles le sachent. »

Une femme m'a demandé : « Comment pouvez-vous continuer à vivre après tout ce que vous avez subi ? » Elle ignorait qu'en Syrie, nous avons fait du chagrin notre ordinaire. L'oppression fait partie de notre biologie et la prison m'a rendue plus forte et plus solide. La prison en Syrie est l'expérience la plus dure de l'existence. Par conséquent, les détails de la vie quotidienne sont insignifiants et je m'adapte rapidement.

On peut imaginer que nous nous sommes habituées à nos histoires car nous nous sommes entraînées à les raconter des centaines de fois. Mais, en vérité, à chaque fois que je relate mon histoire, ou que j'entends

les récits de mes amies, j'ai l'impression que c'est la première fois. Elles me font le même effet. Elles m'emportent et me jettent entre quatre murs et une porte close. Au départ, ce ne fut pas facile pour toutes les participantes, car nous ne sommes pas des professionnelles du théâtre. En ce qui me concerne, j'avais peur, j'étais confuse et angoissée à l'idée d'affronter le public. J'avais l'habitude, du fait de mon travail en tant que journaliste radio, de lui parler derrière un micro. Ce ne fut pas facile, notamment parce que je parle de mon ami Khaled qui continue de me manquer. Parler de la détention de façon générale et de lui plus particulièrement m'a coûté, surtout au début. Mais, grâce aux répétitions, j'ai pu avancer et vaincre mes peurs et ma timidité.

Monter pour la première fois sur une scène de théâtre fut également an-

goissant pour Kinda. Elle avait peur mais c'était aussi un grand défi. À la quatrième représentation, elle s'est sentie plus à l'aise. Les réactions sincères du public français lui font plaisir. Elle trouve qu'il est plutôt bien informé de la situation en Syrie et ça lui procure un sentiment de satisfaction. A l'issue de chaque représentation, je suis encore plus convaincue que le théâtre est un des moyens de lutte contre toutes les formes d'oppression dans le monde. Le combat pour une cause ne devrait pas se limiter aux manifestations, aux communiqués de presse ou aux appels à la solidarité des hommes politiques des pays où nous vivons désormais. L'art est un des outils les plus efficaces pour transmettre une voix sincère et des demandes justes. La pièce continuera à être jouée en France et en Europe, jusqu'à ce que la détenue X soit libérée et qu'elle puisse racon-

ter son histoire elle-même. Nous pourrions alors ouvrir les cellules pour les inonder de soleil et d'air, car, si nous ne faisons pas cela, nous porterons toujours notre prison avec nous, où que nous allions.

Comme le loup de Ouarzazate

Texte sur la prison Zaki par Hicham Mansouri (Maroc)
Photographies des prisons de Meaux et de Fleury-Merogis par Paolo Pellegrin

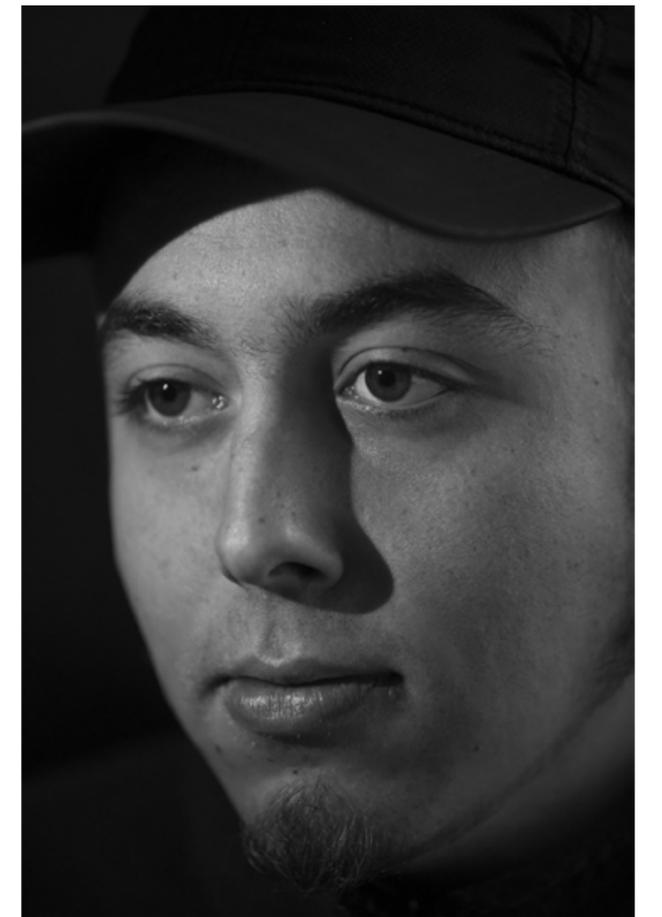
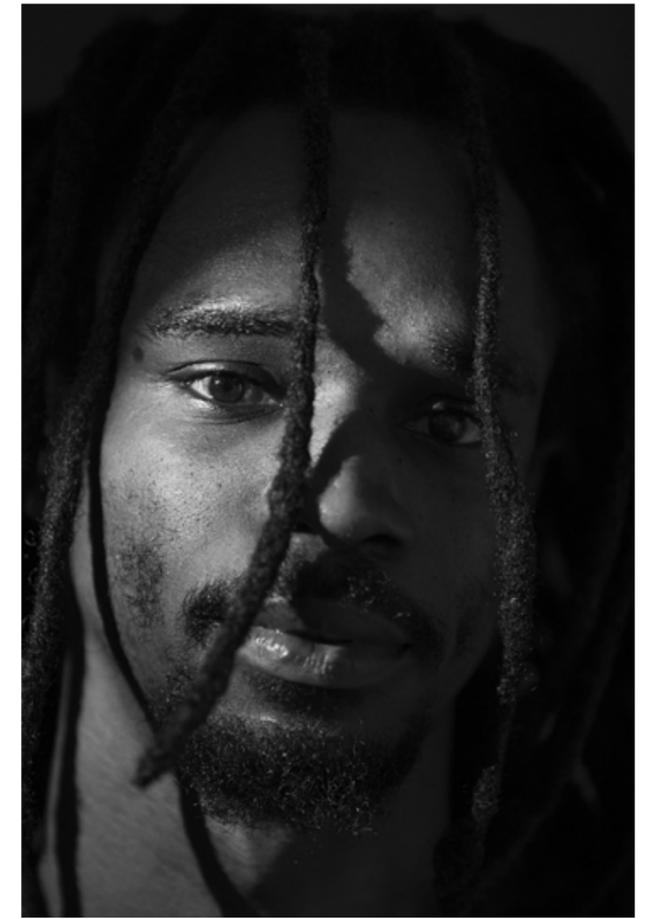
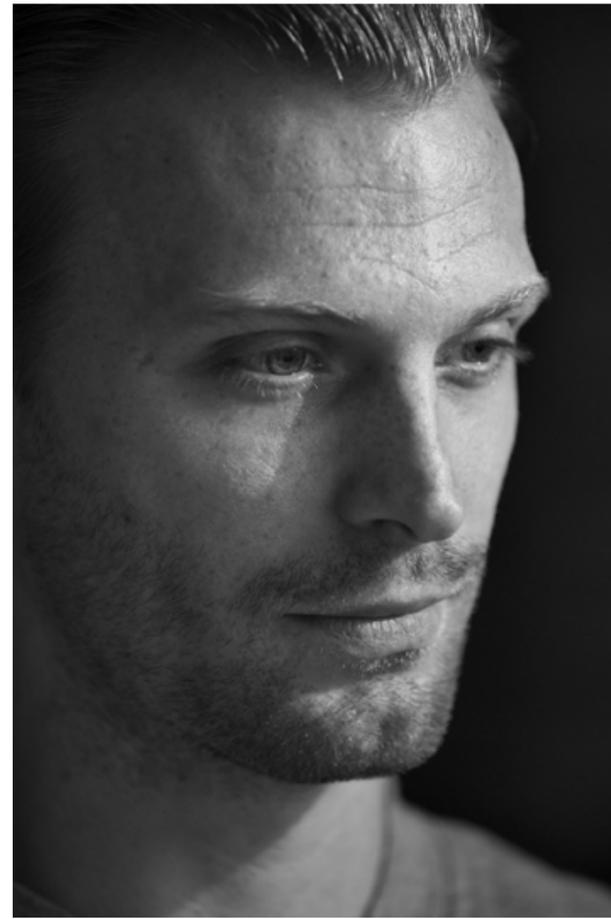
Les chiens m'ont entouré de partout. Je ne les vois pas parce que l'endroit est sombre, mais je les entends aboyer tout près de moi et essayer de me mordre. Je tiens des pierres en main pour me défendre. J'essaie de les éloigner. Cela a duré presque dix minutes, jusqu'à ce que je me réveille. C'était un cauchemar. Encore un cauchemar !

Il est 4h30. Je me lève et, avant de l'oublier, j'écris mon « rêve » rapidement sur mon bloc-notes. Tout le monde dort. Une odeur nauséabonde se dégage des matelas et des couloirs. J'observe la porte blindée, le loquet et les barreaux de la fenêtre. J'essaie de dormir à nouveau, en vain. Se lever et préparer tranquillement un « café » ?... Un petit pot de mayonnaise me sert de tasse. Je bois mon café et j'allume une cigarette, dans le coin des toilettes, en soufflant la fumée par la petite fenêtre ronde. Un trou. L'ouverture me rappelle les vieux navires.

U Pourquoi suis-je là ? Les services secrets ont monté un dossier de toutes pièces. Cinq minutes après l'arrivée d'une amie à mon domicile, une dizaine d'agents en civil de la police des mœurs ont défoncé la porte, m'ont agressé violemment et m'ont déshabillé avant de me filmer nu sur le lit. J'ai été inculpé pour « tenue d'un local de prostitution », avant que le motif d'accusation ne soit changé en « adultère ». Malgré les contradictions flagrantes dans le dossier, le juge, à l'issue d'un procès kafkaïen, m'a condamné à 10 mois de prison ferme.

Par esprit de vengeance, les services secrets marocains ont alors ordonné mon transfert au Bloc « D », appelé communément *zebbala* (poubelle) par les prisonniers. Ce bloc est normalement réservé aux récidivistes mais il accueille souvent des dissidents. Composée de deux compartiments et d'une cour, la quinzaine de cellules prévues pour accueillir 15 personnes, abrite en fait entre 40 et 60 prisonniers selon les périodes.





Faute de place, la majorité des détenus dorment par terre. Ils doivent attendre leur tour avant d'avoir un « lit ». Le tour n'est pas toujours respecté car il n'est pas tenu par l'administration mais par le *Lcabran* (Caporal), c'est-à-dire le chef de cellule. Les nouveaux arrivés peuvent acheter une place (50€ en moyenne). Les anciens détenus peuvent les vendre quelques semaines avant leur départ. Cela laisse donc rarement de lits à ceux qui ne peuvent ou ne veulent pas payer. L'administration ne met en place aucun règlement quant à l'heure du couvre-feu par exemple. Le pain et les repas sont distribués par les prisonniers appelés *Lcrafa* (les gens de la corvée). Sans gants, ils enfoncez leurs mains sales (tout en fumant parfois) dans d'énormes marmites pour distribuer des morceaux de poulets mal cuits, dont se dégage une odeur écœurante. La quasi-totalité des prisonniers (organisés en groupes appelés *Laâchra*) réchauffent les repas à l'aide de réchauds électriques (interdits officiellement, mais tolérés par l'administration).

III Pendant la prise de la fameuse photo signalétique du prisonnier, un agent m'avait dit : « Ah c'est vous le membre du 20 Février ?! On va bien s'occuper de vous ici ! ». Premier jour en prison... Les gardiens m'ont conduit, menotté, vers « mon » quartier. Dans le couloir menant à ma cellule, des relents infects d'urine et d'humidité émanent des geôles. Comme dans une scène de film que je croyais d'une autre époque, des dizaines de prisonniers y sont entassés et se collent contre les portes. Les visages ne ressemblent pas à ceux qu'on voit dehors. Leurs corps racontent des histoires de violence, de bagarres. Des cicatrices sur le visage, des tatouages et même des yeux énucléés. Ils tendent leurs mains à travers les barreaux en criant « *Chef, amenez-le chez nous, amenez-le ici !* ».

J'ai vite pensé : « *Vais-je être violé ? Est-ce là leur plan ?!* ». Il n'était pas difficile pour ces prisonniers de deviner que je n'étais pas un habitué des lieux. Mes vêtements, mes affaires, mon regard, l'absence de tatouages et de cicatrices visibles, et même ma manière de marcher, leur montraient clairement que c'était pour moi une « première » et que je n'appartenais pas au « monde du crime ».

IV Au bout de cinq mois, alors que j'avais accompli la moitié de ma peine, on m'a annoncé que j'étais, dans un autre dossier, accusé d' « atteinte à la sécurité interne de l'État » pour mon travail avec l'ONG néerlandaise Free Press Unlimited. Inculpation passible de 5 à 25 ans de prison. Et... c'est le même juge qui a été désigné pour cette nouvelle affaire. De l'adultère à l'espionnage...

En arrivant dans une nouvelle cellule, à la suite d'une grève de la faim pour protester contre mes conditions de détention, je comprends vite qu'Ahmed en est le chef, ou plutôt l'Émir. Un soir, Boubacar, un détenu sénégalais qui aimait beaucoup la musique, me fait écouter une chanson ivoirienne. Ahmed a tout de suite demandé d'arrêter la musique car, selon lui, c'était



Haram (interdit par la religion musulmane). En outre, il refusait l'entrée dans la cellule, lors des heures de promenade (durant lesquelles les cellules sont ouvertes et les échanges de visites autorisés), à trois prisonniers homosexuels. Il m'avait moi-même reproché, à plusieurs reprises, le fait de recevoir un voisin néerlandais avec lequel je discutais souvent et échangeais des livres et journaux. « *C'est un Kafir* » (mécréant) me disait-il.

Un soir, un gardien de nuit voulut passer un moment en plaisantant avec nous à travers les barreaux.

- *Ahmed, chante-nous une chanson d'Oum Kalthoum ou Abdelhalim Hafez !*

- *Je ne chante pas ce genre de choses !*

- *Et qu'est-ce que tu chantes, Bob Marley ?*

- *Non, des Anachids (chants religieux)*

Puis, sans que personne ne lui demande, il a chanté un « hymne » utilisé dans la propagande numérique de Daech.

V Chaque vendredi, j'attends avec impatience la visite de ma famille quand elle arrive à entrer. Les queues sont interminables. Mes proches doivent attendre quatre heures sous le soleil ou dans le froid et faire face à des gardiens corrompus. Souvent, on m'interdit les journaux et les livres. Un gardien vient me chercher. Il me reconnaît grâce à un papier sur lequel est collée la photo qu'on a prise de moi le premier jour de mon incarcération. Une photo avec un regard triste. Lorsque je sors, je marche vite dans la cour comme un enfant qui quitte l'école, impatient de retrouver ses parents.

Et tous les jours, sauf les week-ends, j'attends le moment des courtes promenades. C'est en prison que j'ai compris l'importance de la marche. Elle est vitale. Je me suis rappelé du loup dans la cage du zoo de Ouarzazate, ma ville natale. Il faisait d'incessants tours et va-et-vient. Durant mes premières promenades, j'ai remarqué que tous les prisonniers tournaient dans la cour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Je me suis dit : c'est cela que veut dire « tuer le temps ». Moi, j'ai décidé de faire l'inverse. Je n'ai pas marché contre la montre mais en synchronisation avec le temps car, comme le dit un proverbe, « *si nous tuons le temps, celui-ci nous le rend bien* » ...

Les dix mois se sont ainsi écoulés. Et je peux enfin quitter la prison, en « liberté provisoire », car m'attend le second procès pour « atteinte à la sûreté de l'État », accusation ô combien plus sérieuse que celle pour « adultère ». Pourtant, je me retrouve libre de mes mouvements. Mieux, j'apprends que l'interdiction de quitter le territoire marocain a été levée. De toutes manières, dès ma sortie de prison, j'avais pris la décision de quitter le pays. Mon pays.



Pas programmées pour être des nounous

Texte : Maria Kuandika (Rwanda)
Photographies : Cristina De Middel

Je suis une jeune femme de 30 ans, je viens d'un très joli pays, le Rwanda, le pays des mille collines, que tout le monde connaît... à travers le génocide qui s'y est déroulé en 1994 ! Dans mon pays, j'étais journaliste, mais aujourd'hui je ne sais quoi répondre quand on me demande ce que je fais dans la vie ! Les circonstances ont fait que j'ai dû fuir mon pays et que j'ai demandé l'asile en France.

Cela fait presque 3 ans que je suis ici. La France est devenue mon pays d'accueil. Quand je suis arrivée, je voulais parachever mes études, avoir un doctorat, écrire un livre, continuer mon métier de journaliste, devenir, pourquoi pas, une grande journaliste d'investigation. Mais la plupart des gens que j'ai

rencontrés m'ont fait comprendre que mon projet n'était pas du tout réalisable. Je ne peux pas oublier ce membre de ma famille que j'aime beaucoup, quand je lui ai parlé de mon projet, et la réponse qu'il m'a donnée : « Il faut oublier, si tu veux trouver un travail un jour en France, tu dois effacer ça de ta tête ! ». Cela m'a choquée bien sûr et je lui ai demandé pourquoi, car moi, je me sentais capable de le faire. Il m'a expliqué que c'était dû au fait de ne pas être née ici, de ne pas bien maîtriser la langue. Et il m'a confié que le journalisme est un milieu très fermé, que n'importe qui ne peut pas y accéder, que même pour les Français de souche, c'était très difficile. Ça ne m'a pas pour autant découragée.

J'ai continué à parler de mes projets professionnels autour de moi, avec des membres de la communauté rwandaise, avec les conseillers d'intégration que je rencontrais, les assistantes sociales... Tous ou presque me disaient la même chose : ne vous entêtez pas dans cette voie si vous voulez un jour avoir une stabilité sociale et économique. Ils me conseillaient plutôt de m'orienter vers les secteurs plus ouverts aux étrangers comme les métiers d'aide à la personne, de la sécurité... J'ai, hélas, compris que telle était la réalité. Tels sont effectivement les secteurs les plus accessibles aux étrangers, pour ne pas dire aux réfugiés et aux migrants. Une réalité qui se reflète dans la prolifération des affichettes, des prospectus d'offres d'emploi pour

des métiers dits moins valorisants.

J'étais anéantie, frustrée mais je n'avais pas d'autres choix que de changer mon projet professionnel. J'ai décidé alors de devenir auxiliaire puéricultrice. J'ai commencé à regarder les formations disponibles, puis à changer mon CV. J'ai eu un autre entretien avec mon assistante sociale et elle m'a dit que mon projet avait des chances de passer devant Pôle Emploi, mais que, même s'il ne passait pas, il y aurait aussi l'option de devenir auxiliaire de vie ou assistante sociale. Tous ces gens ne voulaient que mon bien. Ils me conseillaient en connaissance de cause. Ils savaient comment ça se passait généralement pour les gens qui ont mon profil, mais moi je me sentais



perdue. Je n'étais pas convaincue, je sentais qu'il y avait un autre moyen de m'en sortir. Ce dont j'étais certaine, c'est que je ne voulais pas devenir aide-ménagère ou auxiliaire de vie.

J'ai alors changé de projet. En dehors de ma passion première, le journalisme, il y a d'autres domaines qui m'intéressent, que j'aimerais explorer. C'est comme ça que j'ai décidé de m'orienter vers les Ressources Humaines. J'ignorais, bien sûr, comment y parvenir, mais c'était un défi que je me lançais. Et j'ai commencé à chercher. Au cours de mes démarches, j'ai rencontré l'association Wintegreat dont le but est d'aider les réfugiés à se projeter professionnellement de façon à ne pas subir un déclas-

sement professionnel. Cette association travaille en partenariat avec de grandes entreprises qui offrent des possibilités de stage de 6 à 12 mois pour faciliter l'intégration des réfugiés dans la vie professionnelle en France.

Une opportunité s'est ainsi présentée chez L'Oréal. J'ai postulé pour le stage de RH «Diversité et Inclusion». Je n'avais pas du tout confiance en moi. N'ayant jamais travaillé dans ce domaine, je n'étais rien moins que sûre d'avoir les connaissances requises. Mais je me suis néanmoins lancée. Pré-sélectionnée, j'ai passé les entretiens et eu le job ! A l'issue de mon stage de six mois, j'ai pu connaître le métier de RH, et, à partir de là, commencer à bâtir mon horizon, ce

qui, en France, est important, professionnellement et socialement. Je dois à présent suivre une formation pour obtenir mon diplôme. Et aujourd'hui, quand je vais présenter mon projet pro devant mon conseiller Pôle Emploi ou autre part, tout le monde le trouve réalisable.

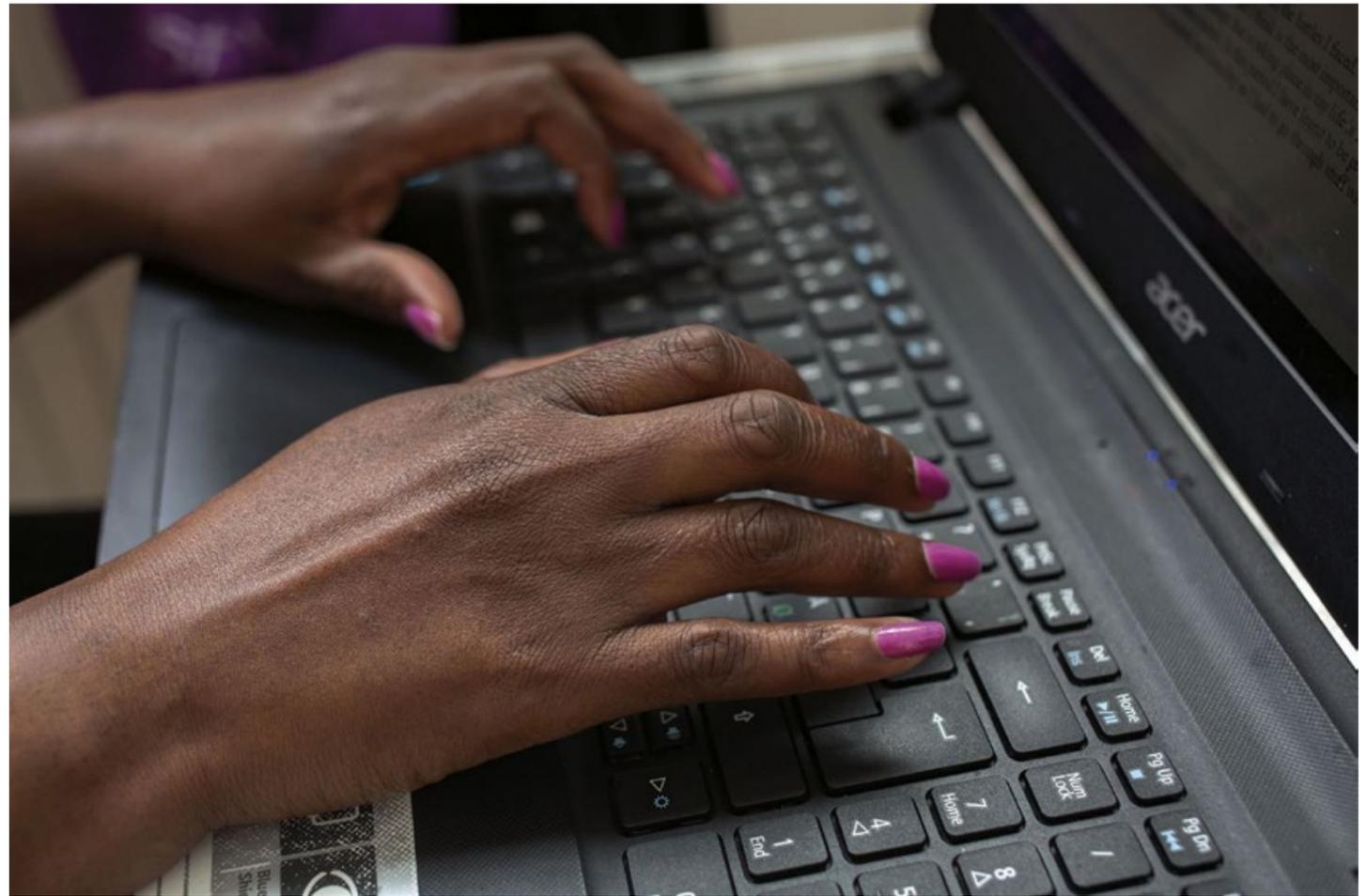
Il s'agit d'une étape importante dans ma vie de réfugiée. Une chance, même, mais que beaucoup de femmes noires n'ont pas, tant elles sont encore victimes des clichés coloniaux qui prédefiniennent leurs capacités. Et parlant de moi, je parle d'elles. Que faire, en effet, pour vous faire comprendre que nous ne sommes pas des profiteuses du RSA, qui ont pris l'avion, la mer ou d'autres chemins que vous connaissez, pour

venir jusqu'en France profiter du système et faire cinq gosses de différents pères afin de pouvoir toucher plus d'aides ? Comment vous faire réaliser que devenir auxiliaire de vie, femme de ménage, agent de sécurité dans les supermarchés, aide-soignante n'est pas une profession qui doit m'être, qui doit leur être, destinée d'office. J'ai un grand respect pour ces activités et les gens qui les pratiquent, mais donnez-moi la chance de choisir ce que j'ai envie de faire par moi-même. Vous savez, j'ai des passions, des rêves que j'aimerais réaliser. Je ne demande pas à être prise en pitié et devenir la pauvre réfugiée qu'il faut aider. Je ne demande pas non plus que l'on me donne plus d'avantages que les autres, je demande juste à être



conseillée et qu'on arrête d'imaginer de manière stéréotypée ce que je peux et ne peux pas faire.

Une fois, je faisais mes courses dans un supermarché, tranquillement. Une petite fille m'a vue, s'est aussitôt animée, m'a souri et m'a appelée Lily. Sa mère est intervenue et lui a dit que je n'étais pas Lily. Elle m'a expliqué que la petite fille m'avait confondue avec sa nounou. Cela m'a fait réaliser que presque toutes les nounous que je rencontre sont des femmes noires.



L'adieu au stylo

Texte : Thelma Chikwanha (Zimbabwe)
Photographies : Patrick Zachmann

J'ai récemment fêté mon 41^e anniversaire, loin de ma famille et de mes proches, car je suis en exil. Après avoir dû fuir mon pays, le Zimbabwe, et son régime despotique. Mon voyage sans retour a commencé en Suède, pays auquel j'avais présenté ma première demande d'asile politique. Hébergée dans le camp de réfugiés de Surahmma, situé à une heure et demie de Stockholm, j'ai été surprise et choquée par les traitements infligés notamment aux réfugiés homosexuels, alors que le pays est plutôt salué pour sa législation gay-friendly. Au bout de trois mois, on m'a annoncé que je serais transférée en France, où ma demande d'asile serait entendue en raison de la procédure « Dublin ». Je me suis sentie soulagée. Les choses iraient mieux, une fois sur le sol français.

Il était environ 23 h, ce 23 janvier 2017, lorsque j'ai débarqué à l'aé-

roport Charles-de-Gaulle. J'ai été reçue par une policière qui m'a donné un bout de papier avec une adresse à laquelle me rendre. Je lui ai dit que je ne savais pas comment y aller et que je n'avais pas d'argent pour payer mon transport jusqu'à cette adresse qui se trouvait être la préfecture de Melun. Elle m'a alors conseillée d'aller mendier dans la rue. Je ne pouvais pas le croire ! J'avais l'impression de vivre un mauvais film. J'ai finalement réussi à me rendre à Melun, mais, bien sûr, les lieux étaient fermés et je me suis retrouvée sans nulle part où aller, sans pouvoir communiquer, mon vocabulaire français se limitant à « bonjour » et « je t'aime ». J'ai quand même pu me rendre à un poste de police où quelqu'un a appelé le 115, le numéro des hébergements d'urgence où j'ai enfin trouvé un abri pour la nuit. A 7 h, les sans-abris sont rendus à la rue avec leurs bagages, et j'ai dû, pendant plusieurs jours, refaire la

même démarche. Je dois dire que cela a été l'expérience la plus traumatisante que j'ai vécue, en dehors de la perte de mon mari et père de mon enfant, il y a une dizaine d'années.

J'étais déroutée. Pour moi, la France, modèle de démocratie et de droits de l'Homme, accueillait les réfugiés à bras ouverts et je découvrais une réalité différente. Je ne sais pas ce que je serais devenue si une amie et collègue suédoise n'avait pas évoqué mon cas devant un couple de Français qu'elle connaissait. Benoit et Dalila m'ont spontanément offert de venir habiter chez eux, à Mantes-La-Jolie « aussi longtemps que je le souhaitais » ! Je me souviens de ce jour très froid du 28 janvier. À la gare, ils m'attendaient, accompagnés de leur fille cadette, Leila. C'était si réconfortant. J'allais être accueillie par des gens qui ne savaient pas si j'étais une voleuse ou

une psychopathe. Mais en même temps, j'étais une véritable boule de nerfs, je me demandais si cet arrangement marcherait. « Vont-ils m'apprécier, y aura-t-il une alchimie entre nous ? ». Je craignais aussi qu'il y ait des animaux domestiques dans la maison parce que je suis terrifiée par tous les animaux, en particulier les chats.

Je suis certaine que Dalila sentait mon malaise et elle a fait de son mieux pour engager la conversation avec moi jusqu'à ce que nous arrivions dans cette grande et belle maison, disposant du plus grand jardin que je n'ai jamais vu. Je ne pouvais pas croire que cette famille était disposée à prendre le risque de loger une étrangère. Je ne pouvais pas croire que je serais enfin hébergée dans une maison après avoir passé près d'une semaine dans des centres d'hébergement.

Il me fallait à présent régulariser ma

situation. Une amie qui avait vécu une expérience similaire m'avait prévenue des nombreux défis que je rencontrerai tout au long de mes démarches. Les retards que j'ai subis m'ont fait découvrir des aspects que je ne soupçonnais pas chez moi. Au cours de cette période, en attendant que ma demande d'asile soit traitée et que l'on m'octroie le statut de réfugiée, j'ai acquis l'art de la patience, ainsi que l'humilité. Au Zimbabwe, j'étais une journaliste reconnue dont le nom m'ouvrait toutes les portes. En France, ce nom vaut à peine le papier sur lequel il est écrit. Ça fait un peu mal. Ceux qui parviennent à préserver leur santé mentale pendant cette période d'attente en ressortent plus forts. Je suis parmi les rares qui sont devenus plus forts. En fait, mon caractère s'est renforcé de plusieurs manières. Avoir été sans argent, m'être trouvée dans la situation de ne pas savoir de quoi serait fait le lendemain, de ne pas savoir si je

pourrais manger, toutes ces choses par lesquelles je suis passée et que je n'aurais jamais imaginé subir, tout cela m'a endurcie.

Aller à la préfecture est le cauchemar de chaque réfugié, car on ne peut jamais anticiper ce qu'il va s'y passer. Mais il n'y a aucun moyen de le contourner, c'est un mal nécessaire. Ma première expérience a été à la préfecture de Melun. Pour que je puisse entrer dans cet endroit où les cartes d'identité sont émises, je devais arriver à 5h bien que la préfecture ouvre à 9h. J'ai dû supporter quatre longues et froides heures avec d'autres réfugiés, dont certains avaient même des bébés avec eux. J'ai finalement obtenu le récépissé qui m'a permis de commencer les démarches de demande d'asile et six mois plus tard, j'ai été convoquée pour un entretien. Je suis une des personnes chanceuses car j'ai obtenu mon statut de réfugiée deux mois après l'entretien.



En janvier 2019, j'ai célébré ma deuxième année en France et, outre l'acquisition des bases de la langue française, j'ai un emploi régulier de garde d'enfant. Et maintenant que je suis enfin installée dans mon propre appartement, j'ai repris un peu confiance. J'ai en outre trouvé un foyer spirituel à l'église américaine de Paris où je participe régulièrement aux réunions de la communauté africaine qui me fait un peu me sentir chez moi. Comme baby-sitter, je gagne 592 euros par mois, un montant bien inférieur au salaire minimum. L'Etat complète mes revenus afin que je puisse payer mon logement et mes frais de subsistance. Je pense qu'avec des programmes d'intégration adéquats, des personnes comme moi ne devraient en aucun cas bénéficier d'aides sociales, que nous ferions mieux d'être des personnes en capacité de payer des impôts significatifs. L'administration devrait prendre en compte les compétences des réfugiés pour leur permettre de contribuer à la prospérité de la nation au lieu d'être un fardeau. Car c'est ainsi, la plupart des réfugiés qualifiés comme moi dépendent des aides sociales. Je me demandais souvent pourquoi les gens choisissaient de ne pas travailler jusqu'à ce que je fasse l'expérience du déclassement en prenant un emploi de garde d'enfant.

Cette nouvelle vie est loin d'être totalement négative puisque que j'ai eu la chance de me trouver dans une famille ayant des enfants avec lesquels je m'entends vraiment bien. Mais au départ, il était difficile pour moi d'accepter qu'après avoir couvert de grands événements comme les élections présidentielles américaines et le Sommet du G8, je serais un jour l'employée de maison de quelqu'un. Cela a été une

expérience humiliante. Je remercie ces personnes de ne pas m'avoir fait sentir que j'étais une employée, mais bien comme quelqu'un faisant partie de la famille. Je ne pense pas que la plupart des familles traitent leurs employés de cette manière. Cela n'a pas été facile d'échanger le stylo contre le balai, mais j'imagine que c'est l'étape par laquelle je dois actuellement passer et m'en accommoder pour survivre.

Certains jours, j'ai le sentiment que ma vie de journaliste est définitivement derrière moi. Malgré le soutien d'associations comme la Maison des Journalistes, qui m'a hébergée pendant 11 mois et fait tout pour que nous continuions d'être membres de cette grande fraternité. Mais l'expérience de ces deux années m'a également fait découvrir qu'il n'y a pas que le journalisme dans la vie. On peut vivre sans avoir sa signature au bas d'un article, sans cette adrénaline dont la plupart de ceux qui exercent cette profession, sont dépendants. J'ai réalisé qu'il est possible d'emprunter d'autres voies qui peuvent s'avérer tout aussi gratifiantes. Un autre aspect positif de cette situation est que j'ai découvert qui sont mes vrais amis. Et je suis parvenue à une compréhension plus profonde de la situation des réfugiés à travers mon expérience personnelle. C'est une chose d'écrire sur la crise des réfugiés, cela en est une autre d'être une réfugiée.

La promenade du chien errant maudit IV

Texte : Beraat Gokkus (Turquie)
Photographie : Antoine d'Agata

Les lampadaires des rues sont morts
A travers le cimetière
La lumière qui entrain par ma fenêtre,
a totalement disparu
Pour que les morts dorment en paix
Dans cette nuit coquette
Les rires, qui sont tombés à la rue de très loin, ont aussi
disparu petit à petit

En effet, nous aimions beaucoup sourire
Les gens qui nous connaissent le savent très bien
Nous savions très bien
comment sourire
Et aussi se balader aux côtés d'amis, bras dessus, bras dessous

Chaque nuit, nous aimions une belle femme
Nous marchions dans leurs quartiers en titubant
Nous avons brûlé l'hiver avec nos chemises
Les gens qui nous connaissent le savent très bien
Nous savions très bien comment sourire

Maintenant, toutes les feuilles ont séché
Penser à toi est comme se balader le long de la nostalgie croquante
Penser
est une voix d'homme inconnu qui pleure petit à petit

Les lampadaires du cimetière qui regardent
ma fenêtre sont morts
Pour que les morts dorment
en paix
Elle a totalement disparu la lumière

Que chauffera cette obscurité ?
Un trou est creusé dans mon cœur,
La solitude tinte
Le mur bleu, bouche cousue, me regarde
Pendant que je tombe dans les puits
L'homme qui était parti
En tournant le dos
Toi, tu vas arriver à me sauver ?



Le monologue du sans-abri

Texte : Hassanein Neamah (Irak)
Photographies : Gueorgui Pinkhassov



On m'a dit que le sujet que j'aborderai sera publié. Mais de quel sujet puis-je parler ? Ecrivons-nous ce que les lecteurs sont supposés vouloir lire ou ce que nous voulons exprimer ? Ou encore ce que les médias veulent publier ? « Mais tu te moques de moi ? Personne n'a saisi la réalité, sauf Charlie Chaplin. Il s'est excusé et leur a dit qu'il ne voulait pas être empereur. « Ce n'est pas mon affaire » a-t-il dit, je ne veux pas être dictateur ». Dis-leur, mon pote... Dis-leur qu'il voulait aider tout le monde, juifs, non-juifs, blancs et noirs. Oui, mon pote, Nous voudrions tous nous aider et c'est ce que veut dire l'humanité. »

C'est Jean-Claude, un sans-abri qui passe tout son temps devant le café « Le Sully » situé rue du Faubourg Saint-Denis, dans le dixième arrondissement de Paris. Jean-Claude, un nom plutôt inhabituel pour un immigré d'origine rwandaise. Avec un sac à dos de couleur verte qu'il emporte partout, il est coiffé d'un chapeau rond qui ressemble aux couvre-chefs arabes et qui tapisse le sommet de sa tête tout en laissant voir ses cheveux crépus des deux côtés. Il tient une canette de bière dans une main et un joint dans l'autre. Du fait de ses expressions faciales qui changent rapidement, il fait penser à un comédien. Un coup, il est furieux, l'autre, il a l'air surpris voire dégoûté. Il n'exprime de joie qu'à la vue des enfants des clients du café. Il m'a dit un jour qu'il considérait la terrasse de l'établis-

sement comme son propre théâtre, un lieu où il peut dire tout ce qu'il souhaite. Un monologue dans lequel il égrène ses souvenirs sans prêter attention aux clients du café.

« J'aime les humoristes comme Charlie Chaplin, Jim Carrey ou Robin Williams. Oui, Robin Williams ! Mais franchement ! Ils l'ont envoyé mettre de la bonne humeur chez les soldats américains pendant la guerre, mon pote... Quel était le nom du film ? Bonjour Amérique ? Non, non, ça s'appelait Bonjour Vietnam ! Mais mon comédien préféré est Eddie Murphy ! Il peut me faire rire à en pleurer ! Et qui avons-nous en France ? Bah mince alors ! Nous n'avons même pas d'humoriste ! Sérieusement ? Cite-moi un humoriste français ! Jamel Debbouze ? Bien sûr il est humoriste mais il n'est pas le meilleur ! Qui d'autre ? Vincent Cassel ? Mais non quand même, mon pote ! Il n'y a plus d'humoriste comme Louis de Funès... Bon sang, mais qui peut être aujourd'hui ce fameux humoriste français ? »

J'ai vu Jean-Claude pour la première fois à mon arrivée en France il y a trois ans quand j'ai découvert « Le Sully » grâce à un ami irakien. Celui-ci m'a dit que ce café constituait un repère important dans la vie de tous les demandeurs d'asile. J'y passais beaucoup de temps, devant une tasse de café, observant la vie de la rue. Ses visiteurs venaient de tous les horizons : artistes, salariés, chômeurs, passionnés de lecture,

alcooliques, prostituées, Arabes, Français, Africains, Chinois... Après 6h du matin, heure d'ouverture du « Sully », les clients sont peu nombreux. Mais, l'après-midi, le café matinal se transforme en une sorte de boîte de nuit bruyante si bondée que les clients ne trouvent plus de place. Un rythme qui dure jusqu'à deux heures du matin.

Au début, à cause de mon niveau en français, je ne comprenais pas ce que Jean-Claude disait. Mais je parvenais à saisir des mots et parfois les noms des films qu'il mentionnait. Il m'a confié un jour qu'il était passionné de cinéma et rêvait d'être humoriste. « Vous » a d'ailleurs répondu un client, lorsque Jean-Claude a demandé quel était l'humoriste français d'aujourd'hui. « Moi ! Non...Humoriste ? Mais non, je ne le suis pas ! Franchement ! Non, non... » Il s'est mis à rire tout seul, se sentant tout de même flatté. A Paris, une personne comme Jean-Claude n'a pas l'habitude de recevoir de compliments. Toutefois, ces mots suffisent à lui remonter le moral. Un jour, le croisant sur le boulevard Haussmann, je lui ai dit que je le connaissais et que je l'écoutais devant « Le Sully ». Mes paroles l'ont surpris, il m'a dit qu'il ne s'y attendait pas. Dans notre vie, Jean-Claude et les gens comme lui sont marginalisés et leurs discours dévalorisés. Ils constituent une classe oubliée dont le nombre est pourtant loin d'être insignifiant. Selon le journal Libération, Paris comptait l'an dernier plus de 3000

SDF en marge de l'ordre général qui régit le monde.

« Les États-Unis sont les maîtres maintenant et quiconque les contredit risque d'entrer en guerre ou d'être étiqueté terroriste. Ce sont les États-Unis qui ont tout mijoté... Saddam a combattu les Américains, on l'appelle terroriste mais il a quand même combattu. Et on a dit que les États-Unis ne devraient pas envahir l'Irak... Mais regarde le sort des Irakiens maintenant ! Franchement ? Laisse tomber, mon pote ! »

« Hé, ça suffit ! On en a marre de tes bêtises ! Casse-toi... Va t'installer devant l'Opéra, peut-être tu gagneras un peu de sous », lui a lancé un client.

« Hé, tu es qui, toi ? Un Russe ? a répondu Jean-Claude. Qu'est-ce que tu fais là ? Nous sommes en France, le pays de liberté, d'égalité et de fraternité, mon pote ! Ce n'est pas la Russie... Franchement ? Je dis ce que je veux, je suis venu à Paris pour parler et vivre librement et toi, tu n'as pas le droit de me faire taire ! »

Les propos du client l'avaient un peu perturbé. Il ôta alors son sac, posa la bouteille de bière, prit les feuilles à rouler et sortit de sa poche un morceau de haschich. Il tituba un moment puis avança vers une cliente qui fréquentait « Le Sully » assez régulièrement pour lui demander une cigarette. Il prit la cigarette et utilisa un bout de carton pour aller rouler son joint un peu plus loin, tout en marmonnant avec colère. Il reprit sa place devant le café, avala une petite gorgée de sa bière, fuma et continua à raconter ses histoires.

« C'est la faute de ma mère, c'est elle qui nous a conduits jusque-là. Elle a dit qu'il fallait quitter le Rwan-

da pour aller vivre en Belgique ! Le Rwanda est gouverné par des tyrans, c'est ce qu'elle a dit, mon pote. Quant à moi, je n'ai jamais apprécié la Belgique ! J'ai été emprisonné là-bas... Ils ont dit que j'avais violé une fille ! Sérieusement ? Oui, oui, disaient-ils, tu l'as violée sous l'influence de l'alcool et tu ne te rappelles pas ! Mais quand même ! Personne ne pourrait simplement oublier un tel acte s'il l'avait vraiment commis ! Et je ne l'ai pas commis... Et là, je suis sorti, abruti ! J'ai décidé à ce moment d'aller à Paris... J'aime Paris... Je l'aime tellement... J'aime ses habitants... C'est ça le plus important... Oui, je l'aime bien, même si je suis sans-abri et ne reçois aucune aide sociale. »

Quand une amie m'a demandé d'écrire cet article, j'ai d'abord envisagé d'écrire sur la vie de trois réfugiés irakiens arrivés en France après avoir dû quitter leur pays. Ces personnes n'étant pas disponibles, j'ai alors pensé à Jean-Claude. Je voulais, le rencontrer, lui poser des questions pour mieux le connaître. A cette époque, je ne fréquentais pas « Le Sully » régulièrement. La dernière fois que je m'y étais retrouvé, Jean-Claude, plein de colère, hurlait qu'on lui avait volé son sac à dos, ce sac qu'il considérait comme sa maison. Comment pourrait-il vivre sans son sac ? Avec ses vêtements fourrés dans un grand sac en plastique, il fumait et buvait de l'alcool sans retenue. Il a regardé vers le sol et a commencé à parler...

« J'ai froid ici ! Des gens au mauvais temps, tout est froid ! Je ne voulais pas venir en Europe ! C'est la faute de ma mère... Oui, ma mère ! Je voulais rester en Afrique, moi ! Oui, l'Afrique où sont mes potes... Mince, mes potes ! J'avais une femme, et pas n'importe quelle femme ! Nous avions des enfants. Elle les a pris et





m'a dit de prendre mes affaires et de quitter la maison... Je lui ai dit que c'était notre maison mais elle a dit que ce n'était que la sienne... Tu es sérieuse ? C'est aussi bien la mienne que la tienne ! Prends tes affaires et dégage ! Dégage et deviens un sans-abri piochant dans les poubelles pour manger... C'est ma maison ! Ce sont mes enfants ! Mince ! »

Après cette rencontre, Jean-Claude a complètement disparu. Je n'avais aucune idée de l'endroit où il se trouvait et je n'avais aucune nouvelle de lui. Voilà la réalité de la situation des SDF : sans domicile, sans abri, sans téléphone ! Ils sont entièrement détachés du monde qui n'accorde aucune importance à leur vie. J'ai mis plusieurs jours avant de retrouver Jean-Claude du côté du boulevard Haussmann. Nous nous sommes installés dans un café donnant sur le grand boulevard. La scène, atypique, surprenait les passants qui n'étaient pas habitués à voir un sans-abri assis dans un café. J'ai commandé un café et lui une bière à 9h du matin. Il m'a dit que sa mère les a emmenés du Rwanda en Belgique pour demander l'asile. Mais il aimait Paris, aimait s'y trouver. Il considérait ce qu'il faisait sur la terrasse du « Sully » comme un moyen de passer le temps. Mais il attendait la chance qui changerait son sort et ferait de lui un monologueur comique. Je ne savais pas s'il était sérieux mais cela reste un rêve légitime et beau. Il s'est excusé quand je lui ai dit que Saddam Hussein était un dictateur et qu'il enterrait les Irakiens dans des tombes collectives. Il m'a répondu que c'était là une vérité méconnue, mais nous étions d'accord sur les drames que subissent les peuples à cause des Etats-Unis. Nous avons discuté pendant une heure ou même plus.

Je lui ai dit que j'allais rédiger un article sur lui et qu'un photographe le prendrait en photo. L'idée lui a plu. Il m'a dit qu'il traversait un moment difficile de sa vie mais qu'il reviendrait rue du Faubourg Saint-Denis. Ce qu'il a fait.

Chaque fois que je passe devant « Le Sully », je viens le saluer. Parfois, je m'y installe avec des amis et j'écoute son discours. Ses commentaires sarcastiques me font rigoler. Il dit que, pour aller parfaitement bien, il suffirait à quelqu'un qui a faim de manger un plat chaud de haricots et de viande. Il pourrait alors se tenir debout et danser avec son amoureuse. Et s'il n'avait pas d'amoureuse, il pourrait danser tout seul avec sa bouteille de bière. Jean-Claude arrive à trouver chaque jour un nouveau sujet pour ses monologues, prêtant attention aux plus petits détails. Quand le photographe de l'agence Magnum m'a accompagné pour prendre la photo de Jean-Claude, il lui a demandé d'allumer sa cigarette et de regarder l'appareil. Jean-Claude s'est senti gêné, il s'est avéré qu'il n'appréciait pas que quelqu'un lui donne des ordres. Quand le photographe est allé prendre des photos de l'intérieur du café, il m'a dit : « La dernière photo est celle qui compte, ce monsieur m'a demandé d'allumer ma cigarette et de regarder l'appareil pour qu'il puisse avoir sa photo, et la photo est ce qui est le plus important ! Notre importance même est moindre par rapport à ce qui apparaît dans cette photo, en fin de compte. »

L'absolu qui se dérobe

—
Texte: Larbi Graïne (Algérie)
Photographies: Jérôme Sessini





Ce n'est pas sans appréhension que j'écris ces quelques lignes pour D'ici. De l'appréhension parce que je dois suppléer à un rôle qui était échu à Jesus Zuñiga, lequel, pour des raisons de santé n'a pu le mener à bien. En disant cela, j'ai peut-être déjà nié ce qu'il y a de plus profond en lui. Lui qui désirait raconter cette France oubliée et dont on parle insuffisamment, y a-t-il jamais renoncé ? En tout cas, contraint de rendre une copie blanche, Jesus Zuñiga ne nous met-il pas face au silence, à la vacuité et au vide créateur, espace des possibles dans lequel tout peut se redéfinir ? Raconter, c'est restituer les choses et les nommer à partir de leurs origines, de leur nature même. Exilé, il a dû vouloir regarder la contrée d'adoption à l'aune du pays perdu, revenant sur les mêmes lieux, traquant la vie dans les places inhabitées ou abandonnées ou en voie de l'être ; toujours porté par un élan d'empathie envers les déracinés de toute nature. Au hasard de ses pérégrinations, il a dû découvrir ces terroirs qui se dépeuplent, ces cités qui se vident, ces traditions qui se meurent. Il avait atterri en Creuse, où la situation semble devoir être peinte comme un duel entre la vie et la mort, la fertilité et la putréfaction. Depuis le XIX^e siècle, les chantiers de Paris et de Lyon n'ont cessé d'aspirer la population mâle du cru. Dans les années 1980, les hommes sont encore tenus de passer à Paris cinq jours sur sept avant de revenir chez eux, après un long trajet en train. L'effort d'industrialisation opéré depuis les années 1960 n'a pu mettre un frein à l'exode rural dont souffre la région. Richeement agricole, parsemée de fermes et de verdure, la Creuse a conservé des sites qui évoquent le Moyen-âge. Les gens parlent avec un accent occitan, vestige du dialecte marchois qui a justement reculé sous l'effet de l'exode vers les grandes villes. Entre ces dernières et la campagne subsiste une différence de tempo irréductible bien que le temps ultra-libéral, sans s'y mêler complètement, s'y soit insidieuse-

ment introduit. Malgré l'existence de ce temps fluide et lent, inférieur à celui rapide de la politique et des médias, on eût dit que la vieillesse advient rapidement. Elle advient par les enfants, lesquels pour travailler, doivent, ou bien partir, ou bien solliciter le retrait des parents. A la Souterraine, un des anciens fiefs des troubadours, on peine à faire vivre son «Eden», l'unique salle de cinéma de la ville. En outre, Guéret dont le nom (prémonitoire?) évoque le terrain en friche ou en jachère, souffre de ne pouvoir retenir ses habitants. Les toiles d'araignées s'accumulent dans les recoins sombres des maisons et l'embrasure des portes et des fenêtres. L'érosion guette les fondations. Ici, on a des rêves de peuplement qui cependant, n'empêchent pas les contrariétés. Le barrage policier pour réprimer la manifestation pro-migrants s'érige sur les lieux mêmes où un demi-siècle auparavant, on était allé chercher dans la lointaine Réunion des milliers de gamins afin de repeupler le midi de la France. C'est ce que je crois, aurait voulu dire Jesus Zuñiga: alors même que le monde humain se montre près d'atteindre ses désirs, ceux-ci semblent saisir un absolu qui, pourtant aussitôt se dérobo.



La promenade du chien errant maudit VI

Texte : Beraat Gokkus (Turquie)
Photographie : Larry Towell

Les derniers soirs
une dispute arrose notre porte
Nous avons froid
Intensément, sur nos épaules
A notre nez
Une dispute
de pied en cap
Sur les bébés qui grandissent
Les derniers soirs
Tu partiras
Les rues désertes appartiendront au chien
La ville finira en labyrinthe
Où tout s'écoulera et se perdra
Les derniers soirs
s'immobiliseront les yeux et tes yeux
Se pétrifieront les mots à prononcer
Dans les regards, goutte par goutte,
Le temps se rétrécira
Je t'ai perdu ces derniers soirs
Le temps n'est pas statique comme dans une bouteille
Il se remplit, il déborde, il se verse, il coule
Notre voix s'adoucira
On s'isolera côte à côte
Je ne peux venir là où tu vas
Les derniers soirs
Ce n'est pas un adieu qui nous sépare
Mais une nostalgie
Les chambres d'hôtel, restent derrière nous, moisies
Les derniers soirs se gâteront au matin
Avec ton départ les draps se noirciront
La vieille ville ne supportera pas notre état, elle boudera
Les derniers soirs
Ils se consumeront de bout en bout
brûleront,
seront détruits.

Les auteurs

BERAAT GOKKUS

Il était en vacances à Rome lorsqu'éclata en Turquie le coup d'Etat avorté du 16 juillet 2015. Le journal Meydan, où il travaillait, a alors été fermé, comme beaucoup d'autres, par le régime. Sachant ce qui l'attendait à son retour, il a alors choisi l'exil.

ROWAIDA KANAAN

Journaliste radio, membre du Réseau Syrien des Femmes, elle a été emprisonnée à trois reprises avant de quitter son pays. Depuis son arrivée en France, elle joue dans la pièce X-Adra composée de militantes ayant fui le régime de Bachar al Assad.

MARIA KUANDIKA

Avant de demander l'asile politique en France, elle avait travaillé quatre ans, au Rwanda, pour une chaîne de télévision et de radio privée. S'intéressant aux problématiques socio-culturelles, elle veut montrer le déclassement des femmes noires exilées.

LARBI GRAÏNE

Il a quitté l'Algérie en 2013, après avoir exercé dans plusieurs titres de la presse écrite. Auteur d'un livre d'entretiens sur le syndicalisme autonome dans son pays, (éditions L'Harmattan), il suit et commente, sur son site Mediaperso, l'actualité algérienne.

LES ARCHIVES DE MAGNUM

L'errance caractérise la photographie, et les images de chiens errants prises dans les rues du monde entier par les photographes de l'agence Magnum, ici Larry Towell et Antoine d'Agata, leur rappellent leur propre condition. Comme des autoportraits.

RICHARD KALVAR

Membre de Magnum Photos depuis plus de quarante ans, il a produit un travail considérable dans le monde entier et participé à de nombreuses expositions. Plutôt que les aspects dramatiques de l'humanité, il en saisit généralement les facettes insolites.

CRISTINA DE MIDDEL

Mélangeant techniques documentaires et conceptuelles, elle vise à permettre une compréhension « alternative » et plus profonde des sujets qu'elle traite. Ainsi de ses portraits des premières, seconde et troisième générations de femmes africaines en France.

JEROME SESSINI

Confronté, par son travail, à la violence (Kosovo, Palestine, Somalie, Liban...), il a découvert une constante: «les citoyens lambda sont toujours les perdants, que ce soit en Irak, au Mexique ou en France». Dans ses photographies, la réalité, rien que la réalité.

HANI AL ZEITANI

Sociologue et chercheur, travaillant pour le Centre syrien des médias, il a été emprisonné pendant trois ans et demi alors qu'il enquêtait sur les violations des droits de la presse. Flagrante démonstration. Libéré, il a quitté son pays pour la France.

HICHAM MANSOURI

Collaborateur de Free Press Unlimited, il a été emprisonné pendant dix mois pour avoir enquêté sur la corruption et la surveillance électronique au Maroc. Reconnu réfugié politique par les Nations Unies, il poursuit des études à l'Université de Paris 8.

THELMA CHIKWANHA

Rédactrice politique pour certains des principaux journaux zimbabwéens et correspondante d'une agence de presse, elle a, menacée, été contrainte de fuir son pays. En France, elle continue à collaborer à l'agence One World UK et tient un blog, Naked Truth.

HASSANEIN NEAMAH

Journaliste et réalisateur. En 2014, un de ses films, « C'est moi », a été sélectionné au Festival de Cannes, dans la catégorie court-métrages. Il a écrit de nombreux articles sur la jeunesse irakienne. Réfugié à Paris, il continue de travailler à ses projets cinématographiques.

STUART FRANKLIN

Sa couverture de la famine au Sahel, au milieu des années 80, lui a valu une reconnaissance internationale. Mais sa photographie iconique est celle de ce Chinois bloquant, seul, une colonne de chars lors des événements de la place Tiananmen en 1989.

PAOLO PELLEGRIN

Passé de l'architecture à la photographie, il n'a cessé de couvrir les conflits armés et a réalisé plusieurs reportages sur les systèmes carcéraux dans le monde. Son travail a été régulièrement récompensé, notamment par dix World Press Photo Awards.

PATRICK ZACHMANN

Sa préférence va aux essais photographiques au long cours : identité juive, diaspora chinoise, migrants clandestins. Dans Mare Mater exposé à Marseille, il a associé l'histoire des migrants arrivés par la mer à celle de sa propre mère déracinée d'Algérie.

GUEORGUI PINKHASSOV

Après de nombreuses expériences comme assistant-réalisateur et photographe de plateau, il quitte Moscou en 1985 et rejoint l'agence Magnum à Paris. Il est connu pour ses images inattendues et éphémères, s'appuyant sur les rencontres du quotidien.

Un projet de :



www.maisondesjournalistes.org
www.magnumphotos.com

Nos remerciements

Sur le terrain avec nos reporters : Dominique Duranton, Cathy Jean, Yves Guiet, Sasquia Salgado, Dalila Terzi, Mike Deschamp, Sonia Yakou, Elyse Ngabire, Mariama Coulibaly-Adjovi, Solange Soga, Margaret Johnston-Clark, Pauline Avenel-Lam, Claire Mathieu, Ramzy Choukair.

Pour les relectures et traductions : Abdulrazak Aljumaa, Rafaat Alomar Alghanim, Lindsey Alpaugh, Sami Kiliç, Osman Hacıoglu ; à l'ESIT: Fanny Brisson-Bruno (pour la coordination), Rita Osta, E.J. Ammour, Yasmine Magdy Elsayed, Jimmy Douaihi, Marianna Kelly, Catherine Maigret-Kellogg, Tresi Murphy, Christine Pizziol-Grière, Frédéric Sarter, Nina Barbier, Chloé Battalan, Chloé Berland, Claire Bories, Nino Brover, Claire Carlier, Morand Chauder, Laura Cotarla, Ninon Deveix, Charlotte Dubernet, Mathieu Durand-Valerio, Joana Ferreira-Pires, Marie Jaouen, Debbie Lim, Louise Landes, Charlotte Méheut, François Morillon, Rachel Oiknine, Mathilde Pace, Clémence Pagnier, Clémence Pierson, Alexandre Philippe, Katharine Ruff, Inès Ruscio, Fanny Schwartz, Kim-Aleksander Spychalski, Ethan-David Tufford, Margot Valles, Dominic Macdaid.

Nos remerciements particuliers à Cindy Thommerel, Naïma Kaddour, Yasmina Khadra, Jesús Zúñiga et Michel Urvoy.

D'ici

Directrice de la publication : Darline Cothière

Rédacteur en chef : Christophe Calais

Conseiller éditorial : Jean-Louis Marzorati

Coordination éditoriale : Cécile Hambye, Giulietta Palumbo

Direction artistique : Sara Postaire

Direction de production : Clarisse Bourgeois

Partenariats : Camille Peyssard-Miqueau



Editeur : Société OUEST-FRANCE, SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 300 000 euros

Siège social : 10, rue du Breil, 35051 Rennes cedex 9

Tél. 02 99 32 60 00 - www.ouest-france.fr

Directeur de la publication : M. Louis Échelard

Rédacteur en chef : M. François-Xavier Lefranc

Rédactrice en chef déléguée : Mme Stéphanie Germain

Coordination impression : Mme Manuela Beauflis

Principale associée : SIPA (Société d'investissements et de participations).

N° CPPAP : 0620 C 86666

N° ISSN : en cours, parution mai 2019



Imprimeur : Ouest-France, Rennes – 02 99 32 65 29. Imprimé sur du papier 100% PEFC, issus de forêts durablement gérées, fabriqué en Allemagne, 52% de fibres recyclées. Ce papier fourni par UPM sous le numéro FI/37/001 est porteur de l'écolabel européen. Eutrophisation: 0.003 kg/tonne.

Avec le soutien de :



Amnesty International

Pouvoir se mettre à l'abri et trouver un refuge quand on est menacés, pouvoir s'exprimer librement sans craindre pour sa vie, ni être pris pour cible... Ce qui nous semble si évident reste pourtant hors de portée de trop de monde. D'ici le dit haut et fort en restaurant la parole de journalistes qui ont dû fuir, souvent du jour au lendemain, car leurs propos dérangeaient. Désormais à l'abri, ils peuvent ici déployer leurs mots pour donner à leurs exils subis, à leurs vies meurtries densité et profondeur. L'humanité qui se dégage de leurs récits intimes, renforcés par le travail de photographes, est un vibrant hommage au désir et au besoin de liberté qui résiste toujours et encore. Cette démarche souligne combien le combat pour le respect du droit d'asile, pour la liberté est essentiel et nécessaire. Pour que ces droits deviennent enfin des évidences.

Ouest-France et Europe Presse Solidarité aux côtés de la Maison des journalistes

Ouest-France se mobilise chaque jour en faveur de la liberté de la presse et des journalistes. Son engagement se traduit de différentes manières, dans ses colonnes et aussi à travers des actions très concrètes menée par Europe Presse Solidarité. Cette association créée par François Régis Hutin en 1991, au lendemain de la chute du Mur de Berlin, a précisément pour but de rassembler les personnes soucieuses de la liberté de la presse, du pluralisme, du respect de la dignité des personnes. Actuellement, présidée par Antoine Catta, elle organise et met en place :

- L'intervention de journalistes bénévoles, comme conférenciers formateurs de jeunes étudiants européens, à Rzeszow, Cracovie, Vilnius, Sarajevo.
- L'accès à l'information de personnes isolées, défavorisées ; ainsi 3800 exemplaires d'Ouest-France sont distribués gratuitement chaque jour, dans 20 établissements pénitentiaires français, participant, avec l'aide des gardiens, à l'amélioration de la vie des détenus.
- L'édition de ce numéro spécial, en soutien à la Maison des journalistes et aux journalistes réfugiés.

LE PAIN AMER DE L'EXIL «Le plus cruel des maux est d'avoir connu le bonheur et les joies de sa patrie et de se voir contraint, par la dure nécessité, aux rigueurs de l'exil.» Au Zimbabwe, au Rwanda, en Turquie, en Syrie, en Irak, au Maroc, en Algérie, les journalistes, auteurs des textes poignants de ce journal, D'ici, ont connu ce bonheur et ces joies loués jadis par le poète grec Pindare. Ils y ont connu la chaleur de la famille, les émois de l'amour, les réconforts de l'amitié et la reconnaissance de leur talent. Mais c'était avant. Avant que leur patrie, sous le joug de maîtres despotiques, ne devienne pour eux une prison et, pour nombre de leurs proches, un tombeau. Et c'est ainsi que Thelma, Maria, Beraat, Rowaida, Hani, Hassanein, Hicham et Larbi ont été contraints de goûter au «pain amer de l'exil» (Shakespeare). Il aurait été encore plus amer si, en France, ils n'avaient trouvé refuge à la Maison des Journalistes, un sanctuaire unique au monde créé grâce à l'élan de solidarité de collègues français.

Le projet D'ici est venu du désir de redonner la parole à ces femmes et ces hommes réduits au silence dans leur propre pays, de leur permettre de renouer avec leur métier. Et ce, en croisant leur regard avec celui de photographes de l'agence Magnum dont l'inlassable travail témoigne en permanence des maux de la planète Terre. De ce dialogue entre journalistes déracinés et photographes internationaux, est né cet ouvrage inédit. Porte-cris de révolte contre les régimes liberticides, D'ici compte en outre sensibiliser l'opinion à ce qui fait la valeur inestimable de la démocratie: la liberté d'expression, aujourd'hui menacée jusque dans ses murs. D'ici se veut aussi porte-voix d'espoir, afin que Thelma, Maria, Beraat, Rowaida, Hani, Hassanein, Hicham et Larbi puissent connaître de nouveau le bonheur et les joies de leur patrie. Et – librement - écrire des textes moins amers.